LA FORGE

Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

www.pcof.net

Mensuel n°604 - Mars 2019 Prochaine parution : le 9 avril 2019 **2 €**

Ne pas lâcher sur nos exigences sociales et le droit de manifester

46 ANS du PCOF

Venez les fêter avec nous

16 mars
Strasbourg
Bourges

23 mars
Grenoble
Toulouse

30 mars
Paris

Algérie : Bouteflika dégage ! p.16

"Prolétaires de tous les pays unissez-vous !"

Editorial

Pour un printemps du mouvement populaire

Les images qui nous viennent d'Algérie remplissent de joie toutes celles et ceux qui se battent pour un avenir de progrès pour les peuples, pour la jeunesse, pour les femmes, pour les masses populaires, pour les travailleurs. Il y a de quoi se réjouir de voir un tel mouvement aussi massif, aussi déterminé, aussi responsable, qui s'adresse aux peuples du monde entier, pour leur dire, « nous marchons dans les rues, nous n'avons pas peur, les yeux grands ouverts. Il faut que ça change vraiment ! »

Son ampleur et sa soudaineté ont pris tout le monde de court, à commencer par les caciques du régime qui ont depuis longtemps confisqué le pouvoir, les richesses, à leur profit.

Ils ne peuvent pas continuer à usurper le passé de lutte anticoloniale de ce peuple qui a arraché son indépendance et prétendre être restés fidèles à ce combat.

Ils s'accrochent au pouvoir et au moment d'écrire ces mots, on ne peut rien exclure, ni les man uvres, ni un coup de force du régime. Mais le fait est là ; le peuple algérien s'est dressé pour prendre son avenir en mains.

Ici, les familles qui ont des liens avec l'Algérie sortent dans la rue, expriment leur joie et leur solidarité. Beaucoup viennent des quartiers populaires, ici, comme dans les villes d'Algérie. Cela devrait faire taire ceux qui ne voient que manipulation et instrumentalisation derrière chaque mouvement.

Ce mois de mars démarre fort

Le 8 mars, a été partout une journée internationale de lutte pour le droit des femmes, avec des millions de manifestantes dans plusieurs pays. Elles ont exprimé avec force l'exigence de l'égalité des droits, du combat contre toutes les formes de violence sexistes et sexuelles, du droit à vivre et pas à survivre, à sortir de la précarité et de la galère pour les femmes travailleuses, actives et retraitées

La mobilisation de la jeunesse, qui se reconnaît de plus en plus dans le slogan « changer de système, pas le climat », s'amplifie chaque semaine. Ces jeunes, souvent très jeunes, s'adressent à tous les gouvernements et aux grandes firmes qui polluent et engrangent des milliers de milliards de profits au détriment de notre santé et de celle de la planète.

La dénonciation de la brutalité de la violence policière et de la répression judiciaire qui s'abat sur les manifestants, en France, se développe, à tel point que des institutions internationales s'en émeuvent. Plus important, ce sont ces dizaines de collectifs de soutien, les initiatives qui se prennent pour exiger l'interdiction des armes policières qui mutilent et pour exprimer la volonté de continuer à manifester.

A la mi-mars, Macron devait présenter les leçons qu'il tire du « grand débat ». Comme le mouvement des Gilets jaunes en avait fait un rendez-vous et que le mouvement syndical a également lancé la mobilisation du 19 mars, Macron et ses ministres entretiennent le flou sur la date et le contenu des annonces. Mais « en même temps », ils poursuivent les réformes antipopulaires.

Ils s'attaquent notamment à la fonction publique, aux services publics et à ceux qui les assurent ; les fonctionnaires, les salariés sous statut privé, les travailleurs de la santé, de l'éducation nationale, des transports publics, etc. Pour ces millions de travailleurs aux faibles rémunérations, il n'y a pas eu de « prime exceptionnelle », pas d'augmentation de salaire. Et aujourd'hui, ministres et hauts responsables annoncent que le plan de 120 000 suppressions de postes va bien avoir lieu, que les restructurations vont continuer dans la santé, qu'il n'est pas question de revenir sur les réformes dans l'enseignement, qui accroissent la sélection et mettent l'enseignement professionnel sous la coupe du patronat ; la course à la rentabilité reste la norme dans le transport public, notamment ferroviaire.

Le grand patronat, qui se félicitait d'avoir été épargné par le mouvement des Gilets jaunes, presse Macron et son gouvernement de ne pas céder et de baisser les budgets, de ne pas toucher à la suppression des cotisations sociales et aux baisses d'impôts sur les riches (ISF) et les sociétés (flat tax). Il s'agit de préserver les profits, ceux des entreprises du CAC 40 ont encore dépassé les 90 milliards d'euros en 2018. C'est en réalité cela, la « réponse » de Macron aux mouvements sociaux.

En nous inspirant du mouvement populaire qui soulève l'Algérie aujourd'hui, rassemblons-nous largement pour amplifier la riposte à la politique de Macron et de son gouvernement, une politique au service des riches, des patrons et des marchands de canons. ★

Abonnez-vous pour 3 numéros gratuits

Pour cela, il vous suffit de remplir ce bon et de nous le renvoyer à notre adresse nationale ou de le remettre à un de nos militants.

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Adresse internet : .....

La Forge vous parviendra pendant trois mois gratuitement sous pli ouvert.

La Forge - ***Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France***
15 cité Popincourt - 75011 Paris - Tél/Fax 01 48 05 30 14 - www.pcof.net - enavant@club-internet.fr

Tarifs d'abonnement pour la France

Pli ouvert (version papier) ..... 26 €
Version électronique (pdf) ..... 26 €
Pli fermé . . . . . 32 €
Abonnement avec **soutien** . . . . . 35 €

Chèque à l'ordre de : *Société En Avant*
15 cité Popincourt - 75011 Paris

Macron fait le « job » pour le grand patronat

L'échec des négociations entre les organisations patronales et les organisations syndicales sur la réforme de l'assurance chômage a été l'occasion pour Macron, Philippe et Pénicaud, de « reprendre la main » pour imposer des reculs importants pour les chômeurs. Un article est consacré dans ce journal à cette question qui concerne des millions de travailleurs. L'échec annoncé de ces négociations a alimenté des spéculations sur les relations tendues entre le grand patronat et Macron, pour essayer de le débarrasser de l'étiquette de « président des riches et des patrons » qui lui colle à la peau. La poursuite de la mobilisation des Gilets jaunes et celles qui se développent au niveau du mouvement syndical montrent que, dans de larges secteurs populaires, c'est toujours comme cela qu'il est perçu, avec en plus, les images des blessés, des armes utilisées par la police et les arrestations en masse.

Un de ces grands patrons qui a participé à l'opération de « sauvetage du président » en décembre dernier, au plus fort du mouvement des Gilets jaunes, a résumé la situation de façon crue : *« de toute façon, il n'y a pas d'autre choix pro-business »* que Macron. L'opération sauvetage en question, ainsi décrite par ces mêmes grands patrons, a consisté en des annonces de primes de toutes sortes, « défiscalisées et désocialisées », pour essayer, autant que faire se peut, de désamorcer les mobilisations qui grossissaient sur la question des salaires (voir *La Forge* de février). Ces grands patrons ont bien senti que si le mouvement des Gilets jaunes les avait épargnés – *« il n'y a aucune manifestation de Gilets jaunes devant le siège du Medef »* -, le mouvement syndical de lutte n'allait pas faire de même.

Le grand patronat sait ce que Macron a déjà fait en sa faveur : la baisse de l'impôt sur les sociétés, la suppression de l'ISF, la suppression de cotisations sociales venant « remplacer » le cadeau fiscal du CICE Avec un engagement de ne pas revenir sur ces mesures, ou alors juste « à la marge ». Et il ne faut surtout pas oublier la remise en cause du droit du travail, les possibilités offertes aux patrons de tout négocier dans les entreprises, avec des organisations syndicales de plus en plus « intégrées » dans la gestion de l'entreprise. Le mécanisme de cette intégration, ce sont les CSE, avec moins d'élus du personnel et surtout plus de temps passé à étudier les bilans économiques que d'être avec les travailleurs dans l'entreprise pour organiser le combat syndical. Cette conception d'un syndicalisme « de boîte » s'oppose au syndicalisme qui prend en compte à la fois les intérêts des travailleurs de chaque entreprise et ceux de l'ensemble du salariat et qui se bat pour les intérêts collectifs. C'est la vision individualiste propre au système capitaliste que Macron ne cesse de promouvoir et mettre en œuvre dans toute la société, au niveau de l'Etat, des services publics, étranglés par les baisses des budgets, la réduction du nombre de fonctionnaires - l'objectif de 120 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique est toujours affiché. Et tant pis si cette politique est en totale contradiction avec ce qui remonte du « grand débat », en matière d'exigences de plus de services publics, plus accessibles, moins chers pour les masses populaires. Les conclusions de ce débat, annoncées pour la mi-mars, attendront que Macron ait fini sa tournée et, d'ici là, il sera en pleine campagne pour les élections au parlement européen. Il a déjà commencé, en reprenant un à un les thèmes de la droite, sur le contrôle des frontières, sur la défense de l'agriculture française exportatrice et plus « verte », sur la poursuite de la construction européenne sur les critères du néolibéralisme, en continuant à associer étroitement le Royaume-Uni dans la politique de « sécurité et de défense » Les ralliements ont repris : après Juppé, c'est Raffarin qui apporte un soutien enthousiaste au « projet européen » de Macron.

Le grand patronat a besoin de Macron pour défendre les intérêts des monopoles français dans le contexte d'une concurrence internationale très agressive. Certes, les entreprises du CAC 40 ont réalisé 91 milliards de bénéfices en 2018 ! mais l'automobile est en plein tempête et les bons résultats de PSA ou de Renault en 2018 ne seront peut-être pas aussi élevés l'an prochain, avec des marchés qui se ferment. Dans la grande distribution, les restructurations s'amplifient à coups de centaines de suppressions d'emplois. Bref, les monopoles ont besoin de Macron, un libéral qui n'hésite pas à réprimer durement la contestation sociale. ★

Air France /KLM

Entre monopoles, les « règles de bonne conduite » sont fragiles

L'affaire Carlos Goshn a, entre autres, révélé les tensions entre les deux monopoles automobiles, Nissan et Renault. Les dirigeants de Nissan estiment que leur groupe n'a pas la place qui lui revient dans cette alliance, mettant en avant les meilleurs résultats financiers que ceux de Renault (1). Celle qui secoue le groupe Air France/KLM n'a pas envoyé un dirigeant aussi coté que Goshn en prison, mais a eu comme première conséquence de faire chuter l'action de 11 %. Elle a obligé les ministres de l'économie français et hollandais à se rencontrer de toute urgence pour calmer le jeu et les spéculations sur l'avenir d'un groupe qui prétend occuper la première place en Europe au niveau du transport aérien. Autre point commun, la disparité en matière de bénéfices entre le groupe dominant, en l'occurrence Air France, et sa filiale KLM qui avait annoncé un milliard d'euros de bénéfices en 2018, comparés aux 266 millions d'Air France. L'Etat français est actionnaire (14,3 % du groupe AF/KLM et 15,01 % du groupe Renault), avec des droits de vote doubles, ce qui donne à ses représentants un poids décisif. Les deux affaires, avec des aspects spécifiques, illustrent les difficultés des monopoles français dans le cadre d'une concurrence internationale acharnée qui touche tous les domaines. Les projets de fusions, d'alliances, de constitution de groupes « européens » sont nombreux, mais ils se heurtent à la loi de la concurrence entre monopoles et entre Etats impérialistes, où chacun veut prendre le dessus sur ses « partenaires ». Même les « règles de gouvernance et de bonne conduite » ne sont que des accords transitoires qui sanctionnent le rapport de force à un moment donné.

Les enjeux de la bataille

Le groupe Air France /KLM est un groupe français, avec un siège social à Paris, une cotation à la bourse de Paris. Constitué en 2004, le groupe contrôle deux filiales : Air France et KLM, deux sociétés avec des directions distinctes. Le nouveau directeur, B. Smith, a été recruté pour diriger le groupe, en août dernier, pour succéder à Janaillac qui a démissionné après l'échec du référendum sur son « plan salarial » pour sortir de la grève des personnels d'Air France. P. Elbers, dirigeant de KLM, était depuis longtemps pressenti comme devant lui succéder, mais c'est l'ex-n°2 d'Air Canada, B. Smith, qui a été retenu.

A peine nommé, celui-ci a entrepris de « faire le ménage » chez Air France. Il mènera les négociations salariales, avec un style qui tranche avec le comportement hautain des anciens PDG du groupe. Elles déboucheront sur un mécanisme d'augmentation en deux temps (deux fois 2 %) et des négociations avec les pilotes qui réclamaient 10 %. Parallèlement, il réorganise la compagnie (suppression de filiales low cost).

Mais c'est l'ensemble du groupe qu'il veut restructurer autour d'un pôle d'Air France, davantage centré sur le moyen et haut de gamme, le plus rentable, et un pôle davantage voyages « loisirs » et moins chers, autour de KLM. Pour cela, il faut que KLM perde son « autonomie ». Il espère aussi, avec le Brexit, attirer une partie du trafic actuellement contrôlé par Heathrow, ce qui marginaliserait Shiphol, qui est saturé. D'où l'extension de Roissy (plus 40 millions de passagers visés !) avec tout ce que cela va entraîner en termes de nuisances.

Pour ce faire, il fait voter, le 19 février, deux décisions par le conseil d'administration du groupe, où siègent aussi les représentants de KLM : d'une part, la concentration des choix stratégiques de développement du groupe entre ses mains, à travers notamment la mise en place d'un comité d'orientation stratégique, avec l'objectif de faire du groupe le numéro un européen « longs courriers » (les vols transatlantiques et les vols vers l'Asie) ; d'autre part, pour donner des « garanties » à KLM, il confirme E. Elbers à la tête du conseil de KLM et l'intègre dans le comité d'orientation stratégique. Autrement dit, renforce la concentration des pouvoirs du groupe sur KLM, tout en ménageant Elbers. Mais le gouvernement hollandais n'accepte pas cette marginalisation de KLM. Le 20 février, il achète des actions du groupe, de façon cachée, n'avertissant le gouvernement français qu'en dernière minute. Une mini crise s'en suit. Un « armistice » est conclu entre les deux gouvernements, mais la nouvelle configuration du capital du groupe ouvre la porte à des « alliances » qui remettraient en cause la domination du « groupe » par l'Etat français. ★

1- Voir La Forge 601 de décembre 2018 : « La chute « dorée » d'un "cost killer" ».

Pour un mois de mars de mobilisations

Le mois de mars est traditionnellement un mois de mobilisations.

Il y a celles autour de la journée internationale de lutte des femmes pour leurs droits, autour du **8 mars**. La question des inégalités salariales dont sont victimes les femmes, symbolisées par l'appel à la grève à partir de 15h40, a gagné en visibilité. A noter aussi l'écho des mobilisations au niveau international, avec notamment le succès de « la grève féministe » et des manifestations en Espagne et la participation massive des femmes, toutes générations confondues, dans les manifestations en Algérie, contre le « 5e mandat ».

Dans notre pays, la mobilisation s'est prolongée le 9, avec la manifestation commune, des organisations du collectif « 8 mars, 15h40, l'heure des comptes », les syndicats, notamment la CGT, la FSU, les assistantes maternelles (Gilets roses) mobilisées contre les conséquences dramatiques pour elles de la réforme de l'assurance chômage et des femmes Gilets jaunes qui se sont jointes (1).

D'autres rendez-vous sont d'ores et déjà fixés :

Le **16 mars**, plusieurs initiatives vont avoir lieu, autour de la question du climat, la « marche des solidarités, contre le racisme et les violences policières » et les mobilisations des « Gilets jaunes », qui en font un enjeu pour la suite de leur mouvement.

Ce rendez-vous avait été fixé alors que Macron avait annoncé qu'il tirerait les premières leçons du « grand débat » autour du 15 mars. Depuis, il entretient le flou, pour éviter de fixer une date précise, annonçant qu'il poursuivrait ses rencontres jusqu'en avril et laisse ses ministres parler d'un « rendu des conclusions » en été…

On sait déjà que les principales questions sociales au cœur des mobilisations des Gilets jaunes et du mouvement ouvrier et syndical ne sont pas la priorité de Macron qui est déjà engagé dans la campagne pour les élections européennes.

Ces attentes sociales tournent autour de la question de l'augmentation des salaires, des pensions, et plus généralement autour de la question du pouvoir d'achat. En effet, pour les salariés ayant de petits salaires, les primes du début d'année – du moins pour ceux qui les ont touchées – sont depuis longtemps englouties par les réparations différées faute de moyens, le trou à combler sur le compte en banque, les prêts à rembourser et les hausses des prix des produits et aliments de grande consommation, celle de l'essence, de l'électricité, etc.

Pour les travailleurs de la fonction publique, la situation s'aggrave, avec non seulement des salaires qui n'ont pas augmenté, mais avec une contre-réforme qui touche avant tout les petites catégories (C et B), avec la confirmation de la suppression de dizaines de milliers d'emplois, la généralisation des contrats privés, l'individualisation des rémunérations… Elle poursuit la liquidation des services publics, de la santé, du transport, de la protection sociale… notamment dans les zones rurales, là d'où est parti le mouvement des Gilets jaunes.

Macron et son gouvernement pensent certainement qu'en réprimant les manifestations, en les décrédibilisant, comme on l'a vu avec les accusations d'antisémitisme, ils se débarrasseront des causes profondes qui sont à l'origine de la révolte des Gilets jaunes. Ils se trompent car cette révolte ne se limite pas à ces secteurs, comme on le voit dans les mobilisations dans les entreprises, dans les hôpitaux, chez les enseignants…

Le **19 mars** plusieurs fédérations et confédérations ont appelé à la grève et à la manifestation. Au cœur de cet appel, la question des salaires, des pensions, mais aussi les services publics, la situation des chômeurs, moins indemnisés, plus contrôlés, et plus poussés à accepter n'importe quel « job », et celle de l'avenir des jeunes collégiens, lycéens des milieux populaires.

Il y a évidemment beaucoup de discussions autour des enjeux de cette mobilisation, ses suites, les convergences qu'elle peut faciliter entre le mouvement syndical et les Gilets jaunes qui sont intéressés à rejoindre le combat des secteurs organisés du mouvement ouvrier et populaire. Le 5 février avait été, de ce point de vue, un pas important : il faut le consolider. ★

(1) Voir sur notre site le compte rendu de la conférence de presse à la veille du 8 mars, du collectif « 8mars, 15h40 ».

Le mouvement social ne cédera pas face aux violences policières

Semaine après semaine, à chaque manifestation des gilets jaunes, le nombre des mutilés par les forces de police ne cesse d'augmenter. Pour l'heure, 1 décès, 500 signalements, plus de 2 000 blessés, 206 blessures à la tête, 22 éborgné.es, 5 mains arrachées, 17 blessés par des grenades GLI-F4, 146 blessés par des tirs de LBD40, et aussi 49 « intimidations, insultes, entraves à la liberté de la presse ».... (*). Un bilan hélas provisoire, puisque rien n'arrête les Macron-Philippe-Castaner dans l'usage délibéré d'armes dangereuses contre les manifestants.

Halte aux violences policières !
Interdiction des flash-ball et des grenades explosives !
Etat d'urgence, loi anticasseurs, on ne nous empêchera pas de manifester !

24 journalistes et photographes indépendants travaillant pour des organes de presse associatifs, blessés notamment lors de ces manifestations, ont porté plainte contre les violences policières.

Pour le gouvernement, les manifestations n'ont plus lieu d'être, et c'est ce qui va justifier un durcissement de la répression. A Clermont-Ferrand, où les précédentes manifestations s'étaient passées dans le calme, la ville a été transformée en forteresse, avec des mesures de sécurité « exceptionnelles » et une grande violence policière. Macron assume cyniquement, car « lorsqu'on va dans des manifestations violentes, on est complice du pire » ! Une déclaration qui annonce et justifie la future loi anti-casseurs qui va repasser au Sénat…

La dénonciation de cette répression s'amplifie : le défenseur des droits, Amnesty International, une partie de la presse, des associations d'avocats, la LDH, et bien d'autres. Les critiques pleuvent, y compris depuis l'étranger. Ainsi, pour le *New York Times, « les méthodes d'intervention de la police française semblent inadaptées, renforçant le ressentiment des "gilets jaunes" envers le gouvernement »*.

Le 26 février, le Conseil de l'Europe avait demandé de *« suspendre l'usage du LBD dans le cadre des opérations de maintien de l'ordre »*. *« Le nombre et la gravité des blessures »* infligées aux manifestants *« mettent en question la compatibilité des méthodes employées dans les opérations de maintien de l'ordre avec le respect de ces droits »*, estime Mme Mijatovic.

Mi-février, la Haut-Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, Michelle Bachelet, réclame *« une enquête approfondie sur tous les cas rapportés d'usage excessif de la force »*. Mais sur BFMTV, le Premier ministre français, Édouard Philippe, a rétorqué avec mépris qu'*« il faudra expliquer à Madame le Haut-Commissaire l'ensemble des faits d'extrême violence »* notamment contre *« les forces de l'ordre »* ou les *« biens publics »*.

Saisi par la CGT et la LDH en urgence, le Conseil d'Etat a tranché le 1er février et refusé de suspendre l'usage du LBD.

Visiblement, il faut intensifier la dénonciation et la mobilisation pour interdire le recours à ces armes dangereuses.

Autour des blessés, des collectifs de soutien se créent

Le mouvement ne renonce pas, malgré la volonté avérée de faire peur pour dissuader de descendre dans la rue. Les contre-réformes très graves annoncées, avec la volonté martelée de les faire passer coûte que coûte, vont renforcer la détermination d'aller en masse dans la rue, en dépit de la répression et de la nouvelle loi anti-casseurs en gestation. Désormais, les nombreux blessés, gilets jaunes, lycéens, syndicalistes, jeunes des quartiers, manifestent aussi contre la violence policière.

Des structures syndicales, notamment des UL, des UD, prennent en mains la solidarité concrète avec les victimes de la répression. Des parents et amis des blessés et des personnes poursuivies par la justice montent des collectifs, pour qu'elles soient défendues par des avocats, accompagnées dans leurs démarches. La majorité de ces personnes poursuivies sont d'origine très modeste.

La manifestation convoquée pour le 16 Mars sera un moment important pour rassembler les différents cortèges qui dénoncent l'impunité policière et les différentes formes de répression qui s'exercent contre tous ceux qui se mobilisent pour la justice sociale, la liberté d'expression, la solidarité internationale. Nous continuerons à exiger l'interdiction de l'usage des armes contre les manifestants et à exercer notre droit à manifester pour nos droits. ★

** Source : https://alloplacebeauvau.mediapart.fr/*

Instrumentalisation de l'antisémitisme et criminalisation de l'antisionisme

Depuis plusieurs semaines, il est question de la « montée des actes antisémites » dans notre pays. Le mouvement des gilets jaunes est plus particulièrement montré du doigt depuis l'épisode des insultes à caractère « antisémite » dont a été victime Alain Finkielkraut en marge de leur manifestation à Paris.
Que certains individus et courants racistes et fascisants agissent au sein des manifestations des gilets jaunes, et en dehors, ne fait pas de doute. Mais de là à parler d'une montée de l'antisémitisme, il y a un pas qui n'a rien d'anodin. Pour le gouvernement, le patronat, il est urgent que le mouvement des gilets jaunes cesse. Tout est donc mis en œuvre pour le discréditer et essayer de mettre cette question de l'antisémitisme au centre des débats, pour évacuer les exigences sociales dont il est porteur.
Dans cette offensive, il y a un autre aspect, la volonté de confondre antisémitisme et antisionisme. Le texte qui suit, en revenant notamment sur des questions d'histoire, doit permettre de clarifier le sens de ces notions.

Ces dernières semaines, une vieille musique a tourné en boucle dans les médias : celle de l'assimilation entre antisionisme et antisémitisme. Le président Macron n'est pas en reste puisqu'il a répété au dîner du CRIF[1], le 20 février, que *« l'antisionisme est l'une des formes modernes de l'antisémitisme »*.
L'accusation n'est pas nouvelle mais, cette fois-ci, elle se traduit concrètement par une assimilation complète de l'antisionisme avec l'antisémitisme. Une telle approche rendra plus compliquée la critique de l'action de l'Etat d'Israël, celle-ci pouvant être considérée comme une attaque antisémite. Une fois encore, il s'agit de museler les mouvements anti-impérialistes et anticolonialistes, de criminaliser les militants de la cause palestinienne. C'est aussi une victoire idéologique que la bourgeoisie cherche à remporter en imposant ses propres concepts et en décrédibilisant ceux de ses adversaires (comme le terme de « classe sociale » souvent moqué ou considéré comme archaïque). Elle essaye de faire oublier que le sionisme est une idéologie dangereuse qui légitime la politique coloniale et raciste de l'Etat d'Israël, principal support de l'impérialisme occidental au Moyen-Orient. Elle essaye aussi de détourner l'attention sur les racines véritables de l'antisémitisme, à savoir les différentes théories apparues au XIXe siècle sur l'inégalité des « races humaines », qui justifiait, entre autres, la colonisation et la domination des peuples jugés « inférieurs » par les puissances européennes.

Qu'est-ce que le sionisme ?

Le sionisme est né à la fin du XIXe siècle en Europe, dans un contexte de montée de l'antisémitisme et des pogroms. Mais, alors qu'une part importante des populations juives trouvait dans les mouvements sociaux-démocrates un moyen et un espoir de s'émanciper et de briser la ségrégation dont elles étaient victimes dans de nombreux pays, une partie de l'élite juive, souvent bourgeoise, développa sa propre variante du nationalisme : le sionisme[2]. Cette doctrine défend le retour des juifs en terre d'Israël (en référence à l'ancien royaume mythique d'Israël, la terre promise de l'Ancien Testament). Pour ce mouvement, la Palestine est une « terre sans peuple pour un peuple sans terre ». Le sionisme trouve son expression politique en 1896 dans l'Etat des Juifs de Théodor Herzl, intellectuel hongrois devenu journaliste à Vienne. Le projet sioniste repose sur 4 postulats :
- L'existence d'un « peuple » juif qui, à ce titre, a le droit à l'autodétermination et à constituer son propre Etat national. C'est pourtant loin d'être évident, les communautés juives sont dispersées dans le monde, elles ne parlent pas une langue commune et sont diversement intégrées à leurs sociétés.
- L'impossibilité de son assimilation par les sociétés. Le sionisme considère en effet, à l'instar des antisémites, que les personnes de confession juive ne peuvent s'intégrer dans les sociétés européennes et qu'elles seront toujours victimes de persécutions.
- Son droit à une « Terre promise ». Au départ, Herzl fut même tenté d'implanter le foyer national juif en Argentine ou même au Kenya. Mais, rapidement, une seule solution s'impose, la Palestine. En effet, revendiquer ce territoire permet de légitimer le projet sioniste en l'appuyant sur une base historique et confessionnelle. Les juifs reviendraient, après des siècles d'exil, sur leurs terres originelles. En réalité ce discours n'est qu'une fable. Les juifs européens qui fuient les persécutions en Russie tsariste ou en Europe centrale ne sont pas les descendants des Hébreux de l'antiquité. Ces derniers ne se sont pas dispersés après la destruction du temple de Jérusalem, en 70 après J.-C. comme on aime souvent à le raconter[3].
- L'inexistence sur cette terre d'un autre peuple qui y aurait aussi des droits ! Le sionisme ne reconnaît pas le droit des populations arabes de Palestine à leur Etat national. Elles sont considérées comme des hôtes indésirables.

Israël : un état raciste et colonialiste, tête de pont de l'impérialisme au Moyen-Orient

C'est donc à la fois un mouvement présenté comme un mouvement d'émancipation nationale du « peuple juif » et un mouvement colonialiste qui s'inscrit dans le cadre plus large de la colonisation européenne. En effet, le projet sioniste reçoit dans un premier temps le soutien des puissances coloniales et notamment du Royaume-Uni[4]. Les implantations des colonies juives commencent dès la fin du XIXe siècle grâce au soutien de fondations juives internationales qui financent largement l'établissement de colons en Palestine. L'Empire Ottoman, qui s'étend à cette région, n'a guère les moyens d'endiguer le flot des arrivées. De 1882 à 1908, la population juive passe de 24 000 à 80 000 personnes. Après la Première Guerre mondiale, la puissance mandataire britannique va continuer à encourager les installations des colons juifs. Ainsi, pas moins de 450 000 personnes vont s'installer en Palestine entre 1919 et 1939, au détriment des populations arabes vivant sur cette terre. La proclamation de l'indépendance de l'Etat d'Israël en 1948 se traduit par un véritable nettoyage ethnique qui conduit 700 000 Palestiniens à quitter leur foyer face à la violence des forces armées israéliennes. Désormais, ce sont bien les Palestiniens qui sont ce « peuple sans terre », contraint à vivre en exil depuis plusieurs générations. Aujourd'hui encore, le calvaire se poursuit. Les Palestiniens de Gaza sont soumis à un blocus barbare tandis que ceux de Cisjordanie se voient dépossédés de leurs terres et de leur eau au profit des nombreuses colonies juives. Enfin, les Arabes israéliens (20 % de la population) sont considérés au mieux comme des citoyens de seconde zone, au pire comme des éléments d'une « cinquième colonne ».

En effet, l'Etat d'Israël, dès sa fondation et en accord avec le projet sioniste, se déclara Etat juif et lança un appel à tous les juifs du monde pour s'y installer : *« Nous lançons un appel au peuple juif de par le monde à se rallier à nous dans la tâche d'immigration et de mise en valeur »*[5]. Voici donc un Etat bâtit sur des bases confessionnelles et qui exerce une ségrégation vis-à-vis des habitants d'autres religions (chrétiens, musulmans,…). Et selon l'esprit de ses lois, Israël n'appartient pas à l'ensemble des Israéliens mais aux juifs du monde entier, y compris ceux qui n'ont pas l'intention de venir y vivre. Quel curieux paradoxe ! Comme une apothéose, le gouvernement du criminel de guerre Nétanyahu vient de faire adopter au parlement un projet de loi définissant Israël comme « l'État-nation du peuple juif » qui prévoit notamment la possibilité de constituer sur le territoire israélien des localités entièrement réservés aux Juifs (donc interdites aux Arabes). C'est donc un nouvel apartheid qui se profile.
Pour se rafraîchir la mémoire, rappelons que, dans sa résolution 3151 G du 14 décembre 1953, l'Assemblée générale de l'ONU avait condamné, entre autres, *« l'alliance impie entre le racisme sud-africain et le sionisme »*. En 1975, une autre résolution *« décrète que le sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale »*.
Oui, à une époque, le sionisme était considéré avec justesse comme une forme de racisme et une idéologie au service des projets impérialistes. Il n'y aura jamais de paix au Proche-Orient tant qu'un Etat aussi belliciste et colonialiste subsistera sous cette forme.
Il ne faut rien lâcher sur le terrain de la lutte contre le sionisme. ★

1- Conseil représentatif des institutions juives de France.
2- Sionisme vient de Sion, colline de Jérusalem.
3- Voir les travaux de l'universitaire Shlomo Sand : « Comment fut inventé le peuple juif ».
4- Déclaration Balfour de 1917 qui encourage la création d'un « foyer national pour le peuple juif » en Palestine.
5- Déclaration d'indépendance du 14 mai 1948.

A l'occasion du 8 mars, journée internationale de lutte des femmes pour l'égalité, nous reproduisons ci dessous un article publié dans le dernier numéro du journal de l'organisation de femmes Egalité qui vient de paraître.

8 mars 2019 : Non à la vie de galère ! Les femmes valent mieux que ça

Nous sommes caissières, agentes d'entretien, aides à domiciles, assistantes maternelles, accompagnatrices vie scolaire (AVS), personnel des Ehpad, agentes hospitalières, agentes administratives… travailleuses des métiers féminisés, invisibles mais indispensables à la société, compétentes mais mal payées.
Temps partiels imposés, horaires éclatés, notre vie est une course sans interruption entre le travail, la maison, les enfants… Retraitées, nos pensions sont 40 % inférieures à celles des hommes.
Premières bénéficiaires des prestations sociales, nous voyons avec inquiétude les APL diminuer et les loyers augmenter. Utilisatrices des services publics, l'accès aux soins est une de nos préoccupations. 20 % d'entre nous renoncent aux soins faute de moyens.
Dans nos quartiers, les moyens pour l'école de nos enfants manquent, des classes sont supprimées, des collèges sont fermés… Victimes du racisme et de la discrimination, nous sommes confrontées aussi à des violences sexistes et sexuelles au travail, au foyer ou dans la rue… Nous sommes solidaires de toutes les femmes dans le monde qui luttent pour leurs droits et le progrès social.

Ce 8 mars, on marche ensemble pour exiger :
- L'augmentation du smic et des bas salaires !
- L'augmentation des allocations et des minima sociaux !
- L'augmentation des pensions de retraite !
- La fin des violences faites aux femmes !
- Des moyens pour les services publics de la santé et de l'éducation !
- Un logement décent pour tou.te.s !

Ces revendications, si elles concernent toutes et tous, sont avant tout des revendications féministes, car leur satisfaction permettra d'améliorer en premier lieu les conditions de vie et de travail des femmes ! Ce sont aussi ces revendications qui donneront aux femmes des milieux populaires des moyens pour avancer vers leur autonomie, leur permettant d'être libres de leurs choix.
Les femmes constituent 63 % des salariés au Smic, 53 % des personnes pauvres, 57 % des bénéficiaires du revenu social d'activité, 70 % des travailleurs pauvres, 85 % des emplois à temps partiel et 55 % des CDD. 55,7 % de retraités bénéficiant du minimum vieillesse sont des femmes et 85 % des cheffes de familles monoparentales sont des femmes. Ce n'est pas le nouvel « index » qui vient d'être mis au point pour noter les entreprises en matière d'égalité professionnelle qui va transformer cette situation. L'obligation de résultat pour les entreprises en matière de rattrapage de l'écart salarial injustifié entre les femmes et les hommes, si elle est une avancée, ne s'attaque pas au cœur du problème de l'inégalité salariale entre les femmes et les hommes ; une cause importante en est la non-reconnaissance en termes de salaires et de qualification des métiers féminisés. Pour ces salariées, l'égalité est toujours loin d'être une réalité. Quelle réponse apporte « l'index » aux soucis des travailleuses dont l'ensemble du métier est au bas de l'échelle avec des bas salaires, des temps partiels imposés, la précarité d'emploi, la pénibilité du travail et des carrières sans progression ?
Ce 8 Mars, comme depuis 3 ans, un appel unitaire à la « grève féministe » (grève pour les droits des femmes) et à l'action a été lancé. La priorité a été donnée aux actions de terrain, là où sont les femmes, leur lieu de travail ou d'habitation. Nous avons renoué avec les « Marches de femmes dans les cités populaires » où notre organisation est implantée. Permettre aux femmes des quartiers populaires de battre le pavé, là où elles sont, pour afficher ce qu'elles exigent et montrer ce qu'elles apportent à la société à l'occasion de la Journée internationale des femmes, c'est pour Femmes Egalité la priorité. Qu'il y ait plus d'associations partenaires cette année pour relever le défi nous encourage à poursuivre. ★

Vers une santé déshumanisée !

Emmanuel Macron avait annoncé en septembre le plan « Ma santé 2022 »[1]. C'est une partie de la mise en œuvre de ce plan qu'Agnès Buzyn vient de proposer en conseil des ministres dans un projet de loi qui devrait être débattu avant juin au Parlement.
Les attentes et les besoins sont grands dans le domaine de la santé. Tous les jours, des personnels, des usagers montent au front pour défendre et améliorer l'existant. Mais les intérêts des différents acteurs du secteur ne sont pas toujours convergents et E. Macron et son gouvernement ont l'oreille sélective.
L'annonce phare de la suppression du « numerus clausus » qui limitait le nombre d'étudiants en médecine à la fin de la première année (le PACES), mais aussi le nombre de dentistes, deux professions en manque de praticiens, ne va pas en augmenter le nombre. La sélection va continuer tout au long du cursus universitaire et les recommandations des agences régionales de santé (ARS) vont faire le reste. Par contre, il y aura davantage de tâches assurées par des non-médecins comme des infirmières aux pratiques avancées ou des pharmaciens.
Les médecins à diplôme étranger seront mis à contribution pour exercer dans les zones sous-dotées en praticiens en leur proposant l'accès au Contrat d'Engagement de Service Public (CESP), avec une prise en charge de leur complément de formation, comme pour les étudiants français, à hauteur de 1 200 €/mois, sauf qu'eux sont déjà diplômés et que, sans eux, les hôpitaux ne tournent pas !
En dehors de ces contrats, il n'est pas question de remettre en cause la sacro-sainte liberté d'installation ! Les hôpitaux de proximité ont vocation à devenir des coquilles vides sans maternité, chirurgie, urgences… continuant à mettre les populations en grande difficulté. Pour la ministre, ce sont les petites maternités qui sont dangereuses. Il faut donc les fermer ne laissant aux femmes d'autre choix que de faire des kilomètres supplémentaires pour accoucher.
A. Buzyn a prévu d'avoir recours aux ordonnances pour fixer cette nouvelle carte hospitalière avec les fermetures programmées et les futures autorisations.

Le gouvernement à l'écoute des start-up du secteur

Ceux qui ont l'écoute du gouvernement, ce sont les start-up et tous ceux qui ont misé sur le numérique et les nouvelles technologies. Tous ceux qui ont investi dans ces entreprises attendent avec impatience de pouvoir tirer profit de leur capital via une plus grande prise en charge directement ou indirectement par l'assurance maladie.
Mais, dans ce domaine, la concurrence bat son plein. Les fusions/absorptions vont bon train comme « Doctolib », service de prise de rendez-vous en ligne entre les mains de financiers, qui, avec « Mon docteur », est devenu le leader européen des rendez-vous et qui maintenant se lance dans les téléconsultations. « Qare », filiale d'AXA, a développé avec des médecins une plate-forme de vidéotransmission, permettant au patient d'avoir un compte rendu écrit et une ordonnance dématérialisée. Le groupe mutualiste « VYV » a pris, lui, une participation majoritaire dans le site « Mes docteurs » de consultations en ligne…
Sur un autre plan, si la télémédecine est déjà remboursée par la sécurité sociale depuis septembre 2018, une large partie du projet de loi d'A. Buzyn pousse à cette valorisation des actes de télésoins et téléconsultations. Faut-il encore qu'il y ait les connexions adéquates !
La transformation du système de santé sous prétexte de donner l'accès aux soins pour tous, c'est aussi, dès que le parcours de soins le permet, l'élimination de toute intervention humaine directe au profit de technologies « innovantes ». Et là, non seulement il y a aussi nombre de start-up sur les rangs, mais la concurrence est rude notamment avec les entreprises et groupes d'investissement américains.
En attendant ces sauts technologiques pour le plus grand bénéfice des fabricants de tous ces matériels et des fournisseurs d'accès et de réseaux… les EHPAD sont incités à ne plus envoyer les personnes âgées aux urgences où tout explose !
Les hôpitaux devront continuer à se regrouper au sein de Groupements Hospitaliers de Territoires (GHT). Et, dans le même temps, les médecins libéraux vont pouvoir continuer d'exercer à l'hôpital avec le même statut que les praticiens hospitaliers. Cette loi n'est vraiment pas prévue pour améliorer les conditions de travail des hospitaliers ni la prise en charge et le confort des patients. A travers le développement de la numérisation, elle vise à accélérer la libéralisation de toute la Santé. ★

1- Voir article de *La Forge* d'octobre 2018.

Education nationale

Des réformes qui font système

Même si nous assistons depuis l'arrivée de Macron au pouvoir à une accélération des réformes concernant l'éducation, dans le sens d'un démantèlement profond, cela fait suite à une entreprise de grande ampleur menée depuis les années 2000. Les grandes grèves de 2003 dans le secteur de l'éducation étaient déjà une riposte à cette lame de fond. Dès les années 2000, les projets au niveau international étaient clairs pour les pays de l'OCDE. Androulla Vassiliou, commissaire européenne à l'éducation, les résumait en quelques phrases : *« améliorer les compétences et l'accès à l'éducation en se concentrant sur les besoins des marchés »*, *« équiper les jeunes pour le marché du travail d'aujourd'hui »* et *« répondre aux conséquences de la crise économique »* (2010).

Toutes les réformes menées depuis ces dernières années vont dans le sens d'une école libéralisée. C'est dans ce cadre qu'aujourd'hui, il faut relier toutes les réformes dans l'éducation nationale, de la maternelle à l'enseignement supérieur :

Individualisation des parcours et responsabilisation de l'élève et de sa famille : c'est ainsi que sont mises en place les classes de CP et de CE1 à 12. On donne ainsi une chance aux élèves des classes populaires. S'ils ne l'ont pas saisie, c'est de leur faute !

Managering par l'évaluation et la mise en concurrence : c'est ainsi que Blanquer instaure une évaluation dès le début du CP, et une autre en milieu de CP ; ces évaluations se heurtent depuis des semaines à une contestation des équipes enseignantes et des syndicats ; certaines équipes décident de ne pas les faire passer.

Instauration d'un socle minimum de compétences, le minimum à savoir pour l'accès au marché du travail.

Standardisation des contenus et dépossession des enseignants de leur travail pédagogique, utilisation du numérique ; à quand les classes « virtuelles » ? C'est ainsi que le ministère instaure les « bonnes méthodes », celles qui reposeraient sur les postulats scientifiques, et ce à l'encontre des savoir-faire des enseignants et des recherches en pédagogie…

Mise sous tutelle des enseignants, remise en cause de leur liberté pédagogique et aussi de leur liberté d'expression (voir l'article 1 de la loi sur l'école de la confiance (bien mal nommée) qui vise à museler toute parole de critique de l'institution.

Les réformes Lycée pro et Lycée occupent une place particulière dans cette adéquation de l'éducation au système économique. Nous l'avons déjà dit dans des articles précédents mais les contours des réformes qui se précisent confirment et concrétisent encore davantage cette orientation. Aux jeunes des classes populaires destinés aux emplois précaires et peu qualifiés on donnera une éducation minimum dont l'objectif principal est « l'adaptation au marché » et l'acquisition de vagues compétences transversales, à l'opposé d'une véritable formation professionnelle spécialisée et solide : c'est bien là l'objectif de la réforme actuelle de la voie professionnelle. La diminution des heures de cours, la mise en place d'une seconde indifférenciée vont encore appauvrir le contenu de la formation professionnelle, et ce, alors qu'une année entière de formation a déjà été supprimée suite à la réforme de 2009 (réforme bac pro 3 ans). Les projets de programmes réalisés en un temps record (à peine 2 mois) confirment cet appauvrissement, notamment en enseignement général. Ainsi, en français, il n' y a plus de démarche de questionnement et de problématisation. Et, à titre d'exemple édifiant, l'un des thèmes qui intéressait le plus les élèves, à savoir « les philosophes des lumières et le combat contre l'injustice » a disparu ! Par contre, les matières générales (français, histoire-géo, langue) se voient accolées à l'enseignement professionnel dans un but utilitariste. En géographie par exemple, exit les questions relatives au développement inégal et au développement durable ! Ce qui participe à la formation de l'esprit critique et à la formation de la personnalité est donc mis à mal… Inutile d'apprendre à réfléchir et de se former en tant que futur citoyen, quand l'objectif de l'éducation pour ces jeunes est de répondre aux besoins de l'économie en main-d'œuvre flexible et précaire !

Bien au contraire, avec la réforme du lycée, qui accompagne la sélection à l'université via Parcoursup, c'est le renforcement de l'élitisme et la mise en concurrence des établissements. Ainsi, le Conseil Supérieur des programmes a rejeté massivement les nouveaux programmes parce que trop lourds ou incohérents. Cela n'a pas empêché le ministère de les publier pratiquement inchangés. De la même façon, les mathématiques en première sortent du « tronc commun » mais, par contre, le programme des maths en « spécialité » est encore plus ardu que les maths des 1°S actuelles, et on sait que certains cursus post-bac demandent des maths… De façon générale, le choix des « spécialités » s'avère source d'angoisse et de stress, surtout quand on ne connaît pas les « attendus » à l'entrée de tel ou tel cursus universitaire ! Il faut être bien averti et au fait des rouages de l'éducation nationale et de l'orientation pour faire les bons choix… Dès lors, on comprend vite que les élèves des milieux populaires ou de lycées de la ruralité, où il n'y aura pas les spécialités recherchées, n'auront pas les mêmes possibilités d'accès ! ★

Les mobilisations contre les contre-réformes Blanquer

Depuis le début de l'année, de nombreuses mobilisations et actions ont lieu dans un grand nombre d'établissements scolaires, notamment en région parisienne. Il faut dire que, pour beaucoup d'enseignants et de personnels de l'éducation, la coupe est pleine :

2650 postes supprimés dans les collèges et lycées alors que les classes sont surchargées et que les effectifs vont augmenter dans les années à venir.

La réforme du lycée qui se met progressivement en place et qui suscite de profondes iniquités, notamment sur l'absence de moyens pour mettre en place des enseignements de spécialités.

La réforme du lycée professionnel qui va se traduire par une réduction drastique d'un certain nombre d'enseignements jugés peu « utiles » pour forme la future main-d'œuvre corvéable et jetable à souhait.

Une nouvelle loi sur l'éducation (« Ecole de la confiance ») qui, à aucun moment, n'aborde la question des rémunérations ou des moyens (si ce n'est pour les diminuer) et qui va se traduire, entre autres, par la présence d'un drapeau français en classe, par un flicage de plus en plus serré de l'expression des personnels et par la possibilité de recourir aux surveillants pour des missions d'enseignement.

A cela s'ajoute un contexte difficile depuis un certain nombre d'années : gel du point d'indice, baisse du pouvoir d'achat, désaffection de certains concours d'enseignements, sentiment de déclassement, difficultés croissantes à exercer son métier, mépris de la hiérarchie, etc.

Le ras-le-bol est général et la colère commence à se manifester dans les établissements scolaires sous diverses formes. Par exemple, les sections syndicales de Paris, Créteil et Versailles du SNES-FSU ont lancé le mardi 12 février une « nuit des établissements » qui consistait en une occupation des établissements scolaires par les professeurs, parents d'élèves et élèves. Les discussions autour de la DHG (dotation horaire globale[1]) en conseil pédagogique et d'administration ont souvent été les points de départ des mobilisations et ont mis le feu aux poudres. C'est à ce moment que certains collègues ont compris que de nombreux postes seraient supprimés à la rentrée et qu'il fallait toujours faire plus avec des moyens en baisse.

La mobilisation se traduit aussi par des boycotts de CA, des actions lors des portes ouvertes des établissements pour informer les familles, des manifestations en ville pour dénoncer la baisse des moyens. Sans compter la participation lors des journées de grève nationale avec des taux de participation très élevés avec 50 % de grévistes dans certains établissements.

Cette coupe sombre dans les heures d'enseignement n'épargne personne, pas même les établissements classés en REP+[2]. Ainsi, le collège Youri-Gagarine à Trappes (78) va perdre 10 % de ses heures, ce qui se traduira par des fermetures de classes et par plus d'élèves par classe (jusqu'à 8 élèves supplémentaires) alors que c'est un établissement considéré comme particulièrement difficile avec certains élèves en grande difficulté.

Face à une éducation attaquée de toutes parts, la riposte n'est pas encore à la hauteur mais celle-ci s'organise. Elle doit être amplifiée, fédérer l'ensemble des personnels et les parents autour des revendications centrales de la rémunération et de la défense du service public (contre les suppressions de postes). Autant de revendications qui peuvent faire écho avec les mobilisations et les luttes du mouvement ouvrier en France. Il est certain qu'au retour des congés de février, les personnels de l'éducation, les étudiants et les élèves, viendront renforcer les rangs des mobilisations appelées pour le 19 mars. ★

1- Enveloppe d'heures d'enseignement octroyée à l'établissement par l'Inspection académique.

2- Réseau d'éducation prioritaire renforcé.

En avant pour un 19 mars conséquent !

Suite au succès de la journée de mobilisation du 5 février, la CGT appelle une nouvelle fois, le 19 mars, l'ensemble des travailleurs à faire grève, à manifester, notamment pour leurs salaires, l'augmentation des pensions et des minima sociaux et la baisse de la TVA…

Signe d'une exaspération sociale de plus en plus large à l'encontre de ce gouvernement qui refuse d'entendre, la confédération Force ouvrière (FO) s'est joint également à l'appel de la CGT que Solidaires et les organisations de jeunesse UNEF et UNL ont également signé.

Le futur projet de loi dit de « transformation (lire de démantèlement) de la fonction publique » que vient de présenter le gouvernement pousse aussi à ce nécessaire rapprochement entre les différentes centrales syndicales.

Le SMIC équivalent temps plein s'élève aujourd'hui à 1 498,47 € brut pour 35 heures. Soit 1 138 € net après déduction des différentes cotisations. Au bas mot, rien que pour essayer de boucler les fins de mois, il manque au moins 300 €.

De la même façon, pour rendre le système fiscal un petit peu moins inégalitaire, il ne serait que justice d'alléger le taux de TVA de 20 % à 15 % et de le supprimer totalement pour les produits de première nécessité.

50 % de l'ensemble de la population active du pays – d'après les chiffres de l'INSEE de 2016 –touchent moins de 1 772 € net par mois équivalent temps plein. Et c'est une moyenne !

Fort des témoignages sur les ronds-points, les dépenses désignées comme étant « incompressibles » se sont invitées dans les statistiques, plombant vers le bas ce qui pouvait rester de revenu « disponible », quand il en reste…

Pour la très grande majorité de celles et ceux qui travaillent, la vie est de plus en plus dure. Pour celles et ceux contraints au chômage, elle l'est mille fois plus, comme pour celles et ceux qui en sont réduits à courir après quelques heures de travail par-ci, par-là… sans oublier les retraités.

Depuis le 17 novembre et bien avant, cette situation a été mainte et mainte fois commentée. Parallèlement, les profits et dividendes du CAC 40 s'envolent et les riches n'ont jamais été aussi riches. La société française est malade du capitalisme et de cette politique néolibérale qui n'en finit pas d'en aggraver tous les maux.

Face à la surdité du gouvernement, une part non négligeable des gilets jaunes a fini par regarder avec bienveillance du côté des organisations syndicales et en particulier du côté de la CGT. Leur présence nombreuse dans les 200 manifestations organisées un jour de semaine, le 5 février, en atteste.

Les salaires sont aussi une question politique

Objectivement, à la veille de ce 19 mars, derrière les banderoles syndicales la base de contestation de cette politique est plus large et nous sommes beaucoup plus nombreux à faire le lien entre cette politique et les intérêts des monopoles.

Le gouvernement l'a bien compris. Il manœuvre avec son grand débat annonçant qu'il se terminera par des conférences thématiques et ce bien après le 19 mars, évitant ainsi d'en donner les conclusions officielles trop rapidement. Même si personne ne s'attend à une inflexion sociale de la politique de ce président des riches et des patrons, ce beaucoup de bruit pour pas grand-chose, en tout cas sur les sujets plus qu'attendus comme le pouvoir d'achat, peut venir renforcer l'exaspération sociale.

Les patrons, de leur côté, l'ont aussi compris qui, pour un grand nombre d'entre eux, se sont servi de la « prime Macron » pour essayer de neutraliser les revendications salariales. Tous, à l'image de PSA, reprenant au mot ce qu'avait dit E. Macron : « pour ceux qui le peuvent » !

Il n'en demeure pas moins que le vécu ou le ressenti, comme les chiffres eux-mêmes, montrent que la situation salariale des travailleurs et des travailleuses dans cette société est non seulement minable, mais que c'est aussi parce qu'elle est minable à ce point que les profits et les dividendes s'envolent.

Certes, il y a pas mal de fatigue et de lassitude aujourd'hui dans le corps syndical militant où en plus de la mise en place des comités sociaux et économiques (CES) et des élections qui s'en suivent, les moyens en temps et en bras ont été diminués de façon drastique. Mais cette journée de mobilisation et de grèves du 19 mars est à privilégier tout particulièrement.

Il faut arriver à être encore plus nombreux que le 5 février dans les manifestations et, si possible, en grève pour exiger l'augmentation des salaires, la baisse de la TVA et le relèvement des minima sociaux.

Dans la période, ce n'est pas simplement une question syndicale, mais aussi une question politique. ★

Assurance chômage

Ce qui se profile derrière « l'échec » annoncé des négociations

L'assurance chômage a été créée à la fin de l'année 1958 avec la mise en place de « l'Allocation spéciale aux travailleurs sans emploi de l'industrie et du commerce (Assedic) », financée par des cotisations sociales et gérée par un organisme paritaire (l'Unedic) associant syndicats et organisations patronales. Le chômage était alors peu développé (25 000 chômeurs), mais l'impérialisme français avait besoin d'initier de grandes restructurations de son appareil productif : de retour aux affaires, De Gaulle voulait favoriser « la coopération entre le patronat et les syndicats ». Cette collaboration de classe qu'il voudra encore renforcer neuf ans plus tard en instaurant « la participation directe du personnel au résultat, au capital et aux responsabilités », n'empêcheront pas l'explosion sociale du printemps 1968, mais intégreront profondément les syndicats réformistes dans la collaboration de classe.

En 1979, une nouvelle étape est franchie. Le nombre de chômeurs dépasse le million et ne cessera plus d'augmenter (jusqu'à atteindre les 10 % de la population active dans les années 1990). Le financement de l'assurance chômage est depuis cette date complété par une subvention de l'Etat qui se réserve naturellement des possibilités d'intervenir dans un paritarisme davantage sous contrôle. D'incessantes réformes des modalités d'indemnisation du chômage allaient dès lors se succéder : « allocation unique dégressive » en 1992, « plan de retour à l'emploi » de 2001 et « projet personnalisé d'accès à l'emploi » de 2006… Toutes visaient un même objectif : baisser les allocations et diminuer le nombre de chômeurs indemnisés. En décembre 2008, la fusion Unedic-ANPE, regroupées au sein d'un nouvel établissement public, Pôle Emploi, renforcera encore le poids de l'Etat dans la définition des politiques de couverture du chômage.

Au 1er octobre 2018, les cotisations salariales pour l'assurance chômage des employés du privé sont supprimées et compensées par une augmentation de la CSG dont une fraction est, depuis, affectée au financement de l'assurance chômage.

Un impôt, la CSG

C'est la base matérielle de la fin du paritarisme. En contrôlant désormais 37,5 % du financement de l'assurance chômage, l'Etat peut s'arroger la prérogative exclusive de définir les règles d'indemnisation. C'est le pas supplémentaire qui vient d'être franchi avec Macron, au nom du principe selon lequel c'est celui qui paie qui décide.

Votée en septembre 2018 et reprenant un accord national interprofessionnel de février 2018 signé par tous les syndicats (CFDT-CGC-FO-CFTC-Syndicats patronaux) sauf la CGT, la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » se propose d'instituer « *une indemnisation du chômage plus universelle et plus juste* » : un système à l'anglaise allant vers une allocation plus ou moins « universelle » ouverte à tous (y compris pour les indépendants et, sous certaines conditions, aux démissionnaires) mais réduite a minima, sans rapport avec le salaire antérieur (disposition introduite avec le plafonnement des indemnités pour les cadres). Elle prévoit notamment d'« *organiser un encadrement plus strict, par l'État, des accords d'assurance chômage* » et de renforcer le contrôle et la coercition sur les chômeurs à travers « *une nouvelle définition de l'offre raisonnable d'emploi* » et de nouveaux pouvoirs de sanction attribués à Pôle Emploi. De nouvelles négociations ont été ouvertes dans la foulée avec lettre de cadrage du gouvernement et obligation de résultats sur deux questions : la mise en place d'un bonus-malus sur les cotisations chômage des entreprises pour les obliger à réduire leur recours aux contrats courts et une révision des règles d'indemnisation devant aboutir au minimum à 1 milliard d'euros d'économies par an. Même les syndicats les moins contestataires n'ont pu le suivre sur ce dernier point. Le refus catégorique du patronat de discuter du bonus-malus a donné l'opportunité au gouvernement de reprendre directement la main. Il imposera par décrets et par-dessus les « corps intermédiaires » sa réforme qui, hormis le bonus-malus, reprend toutes les exigences du patronat. Au-delà même de la fin du paritarisme, c'est une nouvelle conception des « relations sociales » qui se met en place. Elle relègue la négociation collective dans le cadre de l'entreprise, au mieux de la branche, en en excluant tout ce qui touche aux intérêts de l'ensemble des salariés. C'est, dans le droit fil de la loi Travail et des ordonnances Macron, un remodelage en profondeur du paysage social et syndical, où seuls les syndicats corporatistes auraient leur place. ★

Que cache la prime exceptionnelle de PSA ?

Le PDG de PSA (groupe automobile du CAC 40 - 50 000 salariés en France) a lancé, le 20 février, son annonce, largement médiatisée, censée répondre à l'exigence de l'augmentation des salaires du mouvement social : une prime exceptionnelle de 3 810 euros pour tous les salariés au-dessous de 2 fois le SMIC, 3 200 au-dessus. Le groupe PSA, depuis longtemps la voix du grand patronat français, lâche du lest face à une crise sociale durable qui se focalise sur les salaires et peut doper le mouvement gréviste avec, en ligne de mire, les profits et la politique patronale. Cette prime est en réalité un package qui intègre une « prime Macron », dite de pouvoir d'achat, de 600 euros, et une prime d'intéressement et de performance, conforme à un accord de groupe. L'annonce de cette prime et son niveau élevé est justifiée par le PDG au regard des résultats records du groupe en 2018 avec un chiffre d'affaires de 3,3 milliards et une augmentation de 47 % des bénéfices. Bénéfices qu'il faut mettre en parallèle avec la restructuration en cours depuis 2012 avec notamment la fermeture de l'usine d'Aulnay-sous-Bois (93) et ses 3 000 licenciements auxquels il faut rajouter 5 000 supplémentaires dans les autres usines en France. C'est dire que, avec cette prime exceptionnelle que les salariés ne peuvent qu'accepter, l'offensive idéologique est forte. Les salaires collectifs, avec les mini garanties de branche sont escamotés par des primes liées aux résultats annuels de l'entreprise. C'est ainsi que 74 % des entreprises ont versé une prime Macron, de peur d'une contamination de la révolte des Gilets jaunes dans les entreprises. En réalité, la majorité des salariés n'est pas dupe de la manœuvre.

Pour la première fois dans un groupe où pourtant les syndicats avaient signé un accord El Khomri-Macron, tous ont cette fois-ci refusé de signer un accord sur une augmentation générale des salaires de 1,5 % pour les ouvriers avec un plancher de 27 euros (2,4 % avec les augmentations individuelles). En réponse à cette annonce de prime, la CGT PSA montre que PSA veut faire oublier le blocage des salaires en vigueur depuis mars 2012 et porte l'exigence des 300 euros d'augmentation des salaires pour tous. Cette prime, outre qu'elle pénalise l'absentéisme, est injuste et divise les salariés par l'exclusion des 10 000 intérimaires et précaires du groupe qui participent pourtant à la création des richesses. Une injustice criante alors que la retraite chapeau de Philippe Varain, la prime de 1 million pour le rachat d'Opel et les 6,7 millions de salaire annuel de Carlos Tavares, actuel PDG, font scandales. Le secrétaire CGT PSA, Jean-Pierre Mercier, montre combien le Plan PSA de compétitivité « push to pass » sacrifie les salaires, les conditions de travail et développe la précarisation massive de l'emploi pour les profits. Il redoute un nouvel accord Macron avec des fermetures d'usines et poursuite des baisses d'effectifs. Considérant cette prime exceptionnelle comme une « prime à la casse de l'emploi », la CGT exige la suspension du plan de 2 200 suppressions d'emplois (25 000 depuis 2012) et un plan d'embauche massif en CDI des intérimaires. Elle dénonce les « départs volontaires » chez Opel/Vauxhall en Allemagne et les accords de Ruptures Conventionnelles Collectives. Dans les usines PSA, l'heure est à la mobilisation pour les salaires avec des débrayages à PSA Sevelnord Hordain avec tracts dénonçant *« 30 euros de miettes pour un cumul 2016, 2017, 2018 de 7,33 milliards de bénéfices net, une honte ! »*. L'unité des ouvriers en CDI et en intérim fait le succès de la mobilisation. Les débrayages, à l'appel de l'intersyndicale, ont lieu à PSA Valenciennes, Charleville, Metz, et à Hérimoncourt (Doubs) avec une marche de 300 ouvriers accompagnés des Gilets jaunes et de la population contre la menace de fermeture. *« C'est la fermeture de trop. Les salariés en ont assez d'être ceux qui paient avec réduction de salaire ou des suppressions de poste, ils en ont marre ! Ils sont bien déterminés à défendre leurs emplois dans un groupe qui est multimilliardaire. »* Le front du mouvement de grève pour les salaires doit unifier les ouvriers en CDI et précaires dans les groupes donneurs d'ordre et dans les entreprises de sous-traitance pour gagner le rapport de force décisif. Le patronat est obligé de lâcher du lest, c'est le moment de passer à l'offensive ! ★

Le « CDG Express », un train pour les riches !

Le 6 février dernier, le gouvernement a confirmé la mise en chantier de la navette ferroviaire « Charles de Gaulle Express » qui doit relier la gare de l'Est à l'aéroport de Roissy Charles-de-Gaulle en 20 minutes pour… 25 € le trajet. Cette navette, qui a déjà été baptisée le « train des riches », et pour cause, est évidement hors du périmètre de validité du Passe Navigo ! Ce projet, à l'exemple de ce qui existe entre les aéroports de Londres ou de Berlin et ces capitales, vise principalement une partie de la clientèle aisée qui, jusqu'à maintenant, était obligée d'emprunter cette ligne B du RER, bondée et saturée, pour rejoindre l'aéroport de Roissy.

Fragiliser encore la ligne B, pour capter 1 million de voyageurs

Déjà en 2014, E. Macron, ministre de l'économie sous F. Hollande, prétendait vouloir capter un million de voyageurs, touristes fortunés, Chinois, Américains, Russes et hommes d'affaires… pour justifier ce projet. C'est donc sous F. Hollande que le montage atypique de cette liaison express a été bâti avec, comme autorité organisatrice, l'Etat, alors que, logiquement, ce projet rentre dans le champ de compétence d'Ile-de-France Mobilités (anciennement le STIF). L'arrivée des jeux olympiques de 2024 a précipité son adoption.

L'investissement est à hauteur de 1,7 milliard et Aéroport de Paris (ADP) ainsi que SNCF-réseau contribueront à hauteur de 400 millions d'euros par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts. Soit un total de 2,1 milliards d'investissement de fonds publics pour un trafic estimé à 17 000 voyageurs/jour à comparer aux 900 000 voyageurs/jour effectifs que transportent la ligne B !

Mais sur les 32 km de voie qui séparent la gare de l'Est à l'aéroport, cette navette empruntera 24 km de voies déjà existantes de la ligne B et seulement 8 km de nouvelles voies seront construits.

Les perturbations pour réaliser ces travaux ont déjà commencé et vont impacter la ligne B de la gare du Nord à Mitry-Mory (77). La ligne K du TER sera également concernée. Ces travaux vont s'ajouter à d'autres chantiers déjà prévus pour la réfection des voies et des caténaires ainsi que la mise à niveau des quais !

Il est déjà prévu que la dégradation du trafic quotidien des lignes B et K va connaître un pic de 2021 à 2023 et ce jusqu'à l'ouverture des JO au printemps 2024. Et une fois cette liaison CDG express réalisée, il y a de grande chance qu'en cas d'avarie ce « train de riches » soit prioritaire. Les usagers des lignes B et K attendront à quai et le regarderont passer.

Ce qui viendra s'ajouter au désarroi dans lequel se trouvent notamment ces usagers de la ligne B. Cette ligne Nord/Sud de la région parisienne qui transporte près d'un million de voyageurs par jour, a besoin de sérieux investissements, notamment pour le dédoublement du tunnel commun ligne B/D entre gare du Nord et la station Châtelet.

Une dégradation du trafic quotidien des usagers de la ligne B annoncée

Le creusement d'un second tunnel estimé à 1 milliard d'euros a été refusé par la majorité des élus d'Ile-de-France Mobilités au motif que la construction du métro du grand Paris prend énormément de retard et qu'il faut faire des économies sur le projet initial.

Mais surtout, cette liaison CDG Express arrive à point nommé avec la privatisation envisagée par le gouvernement d'Aéroport de Paris (ADP). Vinci est sur les rangs. ADP visant un chiffre d'affaires de 23 euros par passager en 2021 contre 18,60 euros aujourd'hui, c'est une bonne affaire en perspective pour le groupe acquéreur qui pourra aussi compter avec ce « train des riches » financé par l'argent public pour valoriser son entrée au capital d'ADP.

Ce seront les filiales de la RATP et de la SNCF, RATP Développement et Keolis qui créeront le consortium en charge de l'exploitation de cette ligne. Ce sera donc la première ligne ferroviaire filialisée à grande capacité en Ile-de-France, adossée aux deux maisons mères historiques pour renflouer, voire reprendre l'exploitation en cas de nécessité. Comme pour la ligne Orlyval entre Antony et Orly, voulue et pilotée par le groupe Matra en 1992.

Depuis l'adoption du projet, le 6 février, la fronde de la population francilienne à l'initiative de plusieurs associations d'usagers et de municipalités comme de la mairie de Paris, de Mitry-Mory (77) ou de Saint-Denis (93)… s'élargit.

Il faut tout faire pour faire capoter ce projet qui va accaparer des fonds au détriment du développement du réseau existant au service des usagers populaires

Les salariés de la RATP comme leurs organisations syndicales sont aussi concernés. ★

Cellule 2e congrès

Ascoval

Bruno Le Maire à la manœuvre pour le groupe Vallourec

Dans notre journal de janvier 2019, nous avions consacré un article à la décision du tribunal de Grande Instance de Strasbourg du 19 décembre 2018, actant la non-liquidation judiciaire de l'aciérie Ascoval de Saint Saulve (Nord) et sa reprise par le repreneur Altifort.
Avec cette décision, c'étaient 281 salariés qui n'allaient pas pointer à Pôle emploi. Mais en même temps nous soulignions l'engagement militant du ministre B. Le Maire auprès de Vallourec, ancien et principal client/actionnaire de l'aciérie dont le capital est tenu à hauteur de 16 % par l'Etat, qui a tout fait pour se débarrasser cette usine sidérurgique, une des plus modernes d'Europe.
Une fois Altifort en possession des clés de l'entreprise, il a déclaré, rapporte Bercy le 21 février, « qu'il ne pouvait verser aucun des fonds sur lesquels il s'était engagé, ni les dix millions de fonds propres, ni les 25 millions de levée de fonds » et, du coup, les prêts des collectivités, les 25 millions de l'Etat, les 12 millions de la Région et les 10 millions de Valenciennes-Métropole n'ont pas été débloqués. Renvoyant la situation de l'aciérie et de ses 281 ouvriers à la case départ.

Qui peut croire à ce scénario ?

Certes, le groupe Altifort est un jeune groupe industriel (2014) qui vise à se développer dans les matériaux spéciaux pour le nucléaire, la pétrochimie ou l'automobile. Ses deux dirigeants sont passés par Philips, Saint-Gobain, ArcelorMittal, Ahlers pour l'un, Capgemini ou Carrefour pour l'autre. Ce ne sont pas des inconnus et même s'ils se sont fait une spécialité dans la reprise d'entreprises en difficulté, leur groupe compte aujourd'hui 1 500 salariés pour un chiffre d'affaires de 200 millions d'euros (2018) et au moins neuf unités spécialisées dans le secteur de l'acier et de l'usinage des pièces métalliques.
Le 19 novembre, soit un mois avant la décision du tribunal de Strasbourg, la Banque de France dégradait la note financière d'Altifort au regard de ses résultats économiques. Les banques deviennent plus exigeantes en matière de crédit et les fournisseurs exigent d'être payés sans délais. D'où les difficultés qu'aurait le groupe à honorer ses engagements et sa demande d'annuler la résolution de son plan de reprise d'Ascoval.
Qui pouvait ignorer cette décision de la Banque de France ? Altifort ? Vallourec ? B. Le Maire ? X. Bertrand, le Président de région ? Le Tribunal de Grande Instance ? Les experts économiques qui se sont penchés sur le dossier ? Personne, absolument personne ne pouvait l'ignorer.
B. Le Maire, offusqué, déclare *:* « *le groupe Altifort a trompé les salariés* » ! Mais quelle hypocrisie, quand les militants syndicaux d'Ascoval déclarent, eux, dans la presse que « *l'objectif de Vallourec est que notre aciérie ferme ses portes. Chaque nouveau client qui a signé avec nous a fait l'objet de pressions* ».
Visiblement, tout a été fait pour que cette reprise soit une reprise en trompe-l'œil pour tout à la fois aller dans le sens des intérêts du groupe Vallourec, et au passage dédouaner E. Macron de sa promesse de campagne en direction des 281 ouvriers du site. ★

L'Etat donne la main à Ford pour fermer son usine

Le faux suspense autour de la reprise de l'usine Ford de Blanquefort (33) par Punch Powergilde n'aura pas duré très longtemps. Déposée lundi 18 février 2018, dès la fin de la semaine Ford faisait savoir qu'il la refusait et ouvrait le plan social.
Mais visiblement, le groupe américain avait depuis longtemps décidé d'une tout autre stratégie, rejetant les deux propositions successives du groupe et ignorant superbement les coups de gueule du ministre de l'économie et des finances.
Après ce deuxième refus, B. Lemaire n'en a pas moins continué à en faire des tonnes et a déclaré : « je suis déterminé à trouver une solution de reprise viable pour le site de Ford Blanquefort… je mettrai donc toute mon énergie aux côtés des salariés et des élus pour donner au projet de Punch toutes ses chances ». Pour, quelques jours plus tard, fustiger l'attitude oh ! combien « indigne » du constructeur américain.
Il a fait la même chose avec Ascoval (cf. notre article). Déjà coutumier de ces déclarations à l'emporte-pièce, comme lors de la campagne électorale face aux ouvriers de GMS, auxquels il avait déclaré : « je suis venu vous dire que nous n'abandonnerons personne et que ce site restera ouvert ». Résultat : 157 salariés ont été licenciés !
Cette fois-ci, la Direccte, saisie de ce deuxième plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) pour avis, n'a pas dit oui, n'a pas dit non. Elle a laissé les délais administratifs trancher pour elle, sauvant ainsi la face du ministre en évitant de dire oui, et laissant le champ libre aux petits arrangements entre l'Etat français et la multinationale américaine, en ne retoquant pas ce nouveau PSE.
Les salariés de cette usine avec leurs organisations syndicales, notamment CGT, se sont battus depuis des années pour empêcher la fermeture de leur usine. Un vaste courant et réseau de solidarité les ont accompagnés durant toute cette bataille. Des liens se sont tissés avec les Gilets jaunes. Prenant au mot le ministre de l'économie, P. Martinez, secrétaire général de la CGT, n'a pas hésité à demander la réquisition de l'usine au cas où Ford n'accéderait pas aux propositions de Punch.
Dans toute cette bataille pour préserver les emplois des 850 ouvriers et les milliers d'autres induits, la CGT a essayé jusqu'au bout, avec juste raison, d'emmener l'Etat, y compris là où visiblement il ne voulait pas aller au prétexte « que l'Etat n'a pas vocation à fabriquer des boîtes de vitesse » (?!). Mais cette fermeture de l'usine Ford, comme tant d'autres usines, n'a rien à voir avec « un nouvel échec cuisant pour les pouvoirs publics » ; ce n'est pas non plus la démonstration que « l'Etat s'est montré impuissant et pas prêt à la confrontation avec Ford ». L'Etat, en la matière, a suivi sa ligne de classe au service des monopoles. Mettant tout en œuvre pour neutraliser la résistance des travailleurs, y compris en comptant avec le temps, afin de mieux défendre les intérêts du Capital, ceux d'un groupe, fut-il américain. ★

Bayer

Grève de solidarité contre la répression patronale

Depuis le 10 décembre 2018, les ouvriers de l'usine Bayer de Villefranche-sur-Saône sont en grève de solidarité avec Gaëtan, délégué syndical CGT, à qui il a été notifié son licenciement par son employeur et cela à quelques mois des élections professionnelles dans l'entreprise. L'employeur justifie son licenciement pour « des faits d'intimidation et de harcèlement contre des personnels de l'entreprise ». Ces faits sont réfutés par Gaëtan qui dénonce un dossier rempli d'inepties. Cela n'a pas empêché la CFTC et la CFE-CGC de voter pour le licenciement du camarade lors d'une consultation en CE le 21 décembre, se faisant ainsi complices de la direction. Les ouvriers en grève (plus d'un tiers du personnel) mènent des actions quotidiennes depuis leur piquet de grève solidement installé au portail de l'usine en revendiquant la réintégration immédiate de leur camarade. La sanction disciplinaire a été approuvée par l'inspection du travail qui conforte le patronat de l'entreprise dans son attaque contre ce syndicat de lutte. Les ouvriers de l'usine ne se sont pas trompés en défendant avec acharnement leur camarade du syndicat et plus généralement la CGT, premier syndicat sur ce site. Ils démontrent, par-là, la solidarité ouvrière en mettant en pratique le dicton « un pour tous, tous pour un ». Même si des salariés n'ont pas cessé le travail, nombre d'entre eux s'arrêtent systématiquement sur le piquet de grève à l'entrée afin d'exprimer eux aussi leur soutien et dénoncer le caractère totalement injuste de cette décision disciplinaire. Cette décision n'est que la démonstration de la répression de classe lorsqu'un syndicat décide de sortir du cadre de l'accompagnement patronal.
Vive la solidarité de classe !
Nous condamnons la répression contre la CGT Bayer et apportons notre soutien à Gaëtan et à ses camarades. ★

Pour exprimer votre solidarité ainsi qu'un soutien financier, le syndicat peut être joint à cette adresse à laquelle des chèques peuvent être envoyés : Syndicat CGT Bayer Cropscience, 1 avenue Edouard Herriot 69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Loi EGalim

Consommateurs et petits producteurs n'ont rien à y gagner !

Qu'Emmanuel Macron *« assume qu'il veut moins de paysans et plus de profits pour l'agroalimentaire »*, a déclaré, lundi 11 février sur France Info, Laurent Pinatel, porte-parole national de la Confédération paysanne.

A l'instar de la Confédération, plusieurs syndicats paysans, mais aussi les associations de consommateurs ainsi que la plupart des commentateurs sont plus que dubitatifs vis-à-vis des résultats attendus de la mise en œuvre de cette loi. On peut résumer ainsi les premiers constats : la grande distribution maintient la pression sur les industriels, le prix de certains produits va augmenter, et la fin du glyphosate ne sera pas pour 2021.

Sur ce dernier point, nous avons déjà dénoncé cette reculade dans un article de notre journal de février.

Mais revenons un peu en arrière…

Suite aux promesses faites lors de sa campagne électorale, E. Macron mettait en place, au cours de l'année 2017, les états généraux de l'agriculture et de l'alimentation. A l'issue de ces états généraux, le gouvernement présentait en 2018 une loi, baptisée EGalim, qui a été finalement adoptée fin octobre 2018. Cette loi avait pour objectif déclaré de rendre les prix d'achat des produits agricoles plus rémunérateurs pour les agriculteurs : « rééquilibrer les relations commerciales entre agriculteurs, transformateurs et distributeurs, et mettre fin à une guerre des prix mortifère pour toute la filière ».

Pour ce faire, le gouvernement a mis en place des mécanismes supposés aboutir à ce résultat. Il a notamment imposé l'interdiction des reventes à perte sur un certain nombre de produits qui servaient de produits d'appel aux grandes marques. L'obligation leur est faite, depuis le 1er février, de vendre ces produits avec une marge de 10 % sur le prix d'achat. Les analystes qui suivent de près ces questions ont déjà montré que, d'une part, les grandes enseignes de distribution avaient trouvé d'autres moyens pour attirer leurs clients et les fidéliser : un produit gratuit ou la livraison gratuite pour un panier d'achat de 150 euros, bons d'achat, cagnotte sur les cartes de fidélité, opération collector, etc. Bref, la grande distribution n'est pas en manque d'imagination quand il s'agit de garantir ses profits. De plus, en pleine négociations commerciales avec ses fournisseurs, elle a fait pression sur les industriels de l'agroalimentaire pour qu'ils prennent à leur charge une partie de l'augmentation du SRP (Seuil de Revente à Perte). En fin de compte, cette pression risque fort de se répercuter sur toute la chaîne et donc sur les agriculteurs qui fournissent la matière première aux industriels.

Alors que les connaisseurs du dossier affirmaient que l'application des mesures au 1er février allait entraîner une hausse des tarifs sur 4 % des produits, le ministère de l'agriculture assurait, lui, que l'opération sera finalement indolore ou presque pour le consommateur, car les marges des 93 % de produits restants auront vocation à baisser en contrepartie. Ce qui permettrait de « rééquilibrer les marges des distributeurs » en les rendant plus homogènes d'un produit à l'autre, et en donnant du champ pour mieux rémunérer les agriculteurs. Visiblement il n'y a que lui pour y croire !

Car toujours dans ce même interview à France Info, Laurent Pinatel expliquait :

« Il y a une obligation faite aux grandes surfaces de faire 10 % de marge minimum sur tous les produits qu'ils vont vendre. Sur la grande théorie macronienne du ruissellement, on nous dit que ces 10 % vont revenir automatiquement et de façon très fluide aux producteurs. On sait très bien que ces gens-là, s'ils n'ont pas de contrainte, s'ils n'ont pas l'obligation de nous reverser les marges supplémentaires, ils ne les reverseront pas, il n'y a aucune contrainte dans la loi. »

Ce n'est pas autre chose que dit l'autorité de régulation de la concurrence dans son analyse des effets attendus de cette loi : *« En l'absence de mécanisme incitant ou contraignant les distributeurs puis les fournisseurs à transférer un éventuel gain de profit résultant du relèvement du SRP, ce transfert dépendra de la "bonne volonté" de l'ensemble de ces acteurs. »*

Au final les producteurs, et notamment les plus fragiles, peuvent toujours attendre l'augmentation des prix d'achat de leurs produits, les masses populaires subissent l'augmentation des prix et les salariés de la grande distribution payent par des bas salaires et des suppressions de poste cette guerre des prix. ★

« NO TAV ! »

Lancé en 1991, le chantier de ligne à grande vitesse Lyon-Turin devrait être terminé en 2030. La réalisation d'une nouvelle voie de 270 km implique de nombreux travaux et surtout, le creusement d'un nouveau tunnel sous les Alpes d'une longueur de de 57,5 km (dont 45 sur le territoire français). Le marché est fabuleux (8,6 milliards d'euros pour le seul tunnel, cofinancé à 40 % par l'UE, 35 % par l'Italie et 25 % par la France). Il s'agit soi-disant de reporter du transport de marchandises de la route vers le rail pour diminuer la pollution et de réduire le temps de parcours voyageurs – pour les hommes d'affaires ! – au cœur du « corridor méditerranéen ». Ces arguments ne résistent pas à des remarques de bon sens. D'une part, le système de ferroutage existant entre la France (Aiton en Savoie) et l'Italie (Orbassano près de Turin) est encore bien en dessous de ses capacités maximales et une simple modernisation des voies existantes suffirait largement. D'autre part, le coût écologique du percement du tunnel est sans commune mesure avec les objectifs annoncés, notamment du fait de graves perturbations de tout le système hydrologique du massif.

Bien que la Cour des comptes d'août 2016 ait estimé le coût du projet hors de portée budgétaire pour l'Etat français, Macron s'est déclaré favorable à la poursuite du chantier. Mais les choses sont en train de changer côté italien : un rapport d'experts de février 2019 concluant à la non-rentabilité du projet est venu alimenter les contradictions au sein du gouvernement entre le Mouvement 5 Etoiles (M5S), qui est contre ce projet, et La ligue, farouchement pour. Le 7 mars, G. Conte, le chef du gouvernement italien, censé être un arbitre entre ses deux vice-premiers ministres, a jeté un nouveau pavé dans le marigot du TAV en se déclarant perplexe sur l'opportunité du projet et « *pas convaincu qu'il s'agisse d'un projet dont l'Italie a besoin* ». Divisé, le gouvernement italien a reporté sa décision après les Européennes de mai 2019, mais le gouvernement français, avec son arrogance habituelle, le presse de se décider sans attendre sur la poursuite des travaux !

Notre parti s'est positionné contre ce « grand projet » inutile et nuisible. L'argument comme quoi il n'est plus possible de reculer maintenant que les travaux ont commencé et que 1,5 milliard ont déjà été dépensés, n'est pas entendable car les conséquences en seraient trop lourdes et en grande partie irréversibles. Les grandes entreprises qui ont fait pression pour que le chantier se poursuive envers et contre tout doivent assumer, rembourser si nécessaire les milliards qu'elles ont déjà engloutis. Aucun ouvrier ne doit être laissé sur le carreau et les travaux nécessaires pour améliorer le réseau ferré régional en piteux état doivent être engagés.

Les jeunes NO TAV
Maintenant et pour toujours Résistance !

Les contradictions entre la Ligue et le M5S, et celles qui opposent l'exécutif italien au gouvernement français fragilisent le projet mais le lobby des grandes entreprises de génie civil aura probablement le dernier mot si la mobilisation populaire faiblit. Le secrétaire d'Etat italien aux infrastructures, membre de la Ligue, vient d'ailleurs de déclarer au *Corriere de la Serra* que son parti « ne signera jamais un décret » bloquant le projet.

« Nous étions, nous sommes et nous serons toujours mobilisés contre le TAV ! »

Le 8 décembre dernier à Turin, la Piazza Castello était noire de monde : habitants du Val Susa, femmes en tête et de très nombreux jeunes… Assis sur tout un réseau de comités populaires, le mouvement NO TAV cristallise une contestation très large. Il met en accusation les entreprises prédatrices qui se gavent avec ces grands travaux inutiles, dangereux et coûteux. Il nourrit le rejet d'un type de société qui ne laisse pas d'avenir aux jeunes, particulièrement mobilisés. Les prises de parole qui se sont succédé sur la Piazza Castello ont dénoncé une Europe qui veut une circulation toujours plus libre et rapide des capitaux et des hommes d'affaires, mais qui refoule les migrants et les laissent mourir dans les Alpes. Les protestations ont été nombreuses contre la répression qui frappe durement les militants progressistes, notamment les militants anti-TAV. ★

Pourquoi un parti communiste marxiste-léniniste ?

Parce qu'ils veulent mieux nous connaître ou parce qu'ils s'inquiètent de la dispersion des forces progressistes, certains nous demandent parfois ce qui distingue notre parti des autres formations qui se réclament du communisme.

Un parti pour la révolution et le socialisme

Le PCOF est un parti marxiste-léniniste qui s'appuie sur une analyse matérialiste, dialectique et historique du mode de production capitaliste. C'est un parti révolutionnaire qui ne se donne pas comme objectif un aménagement ou des réformes pour un meilleur partage des richesses dans le cadre de système capitaliste, mais qui, au contraire, *lutte pour la destruction complète du système d'exploitation de l'homme par l'homme*. Il prône l'abolition de la propriété privée des grands moyens de production et d'échanges qui sont les fondements de l'économie de marché et de la course aux profits. Pour atteindre cet objectif, il *faut renverser la bourgeoisie, détruire l'appareil d'Etat bourgeois, instrument de la dictature de la bourgeoisie,* car, comme l'indiquèrent Marx et Engels à propos de la Commune de Paris : *la classe ouvrière ne peut pas se contenter de prendre tel quel l'appareil d'Etat et de le faire fonctionner pour son propre compte.* Considérant, comme Engels et Lénine, que l'Etat, apparu avec la division de la société en classes, est toujours un *instrument pour l'exploitation de la classe opprimée*, le programme du PCOF indique qu'*il faudra détruire toutes les institutions de l'Etat bourgeois* et les remplacer *par les organes du pouvoir d'Etat prolétarien constitués des ouvriers et travailleurs révolutionnaires.* Cette référence à la *dictature du prolétariat,* c'est-à dire au *pouvoir d'Etat de la classe ouvrière utilisé comme un levier pour la refonte de la vieille économie et l'organisation de la nouvelle* est un des épouvantails le plus souvent brandi contre le communisme. Le PCF l'avait abandonnée à son 22e congrès, en 1976, rejoignant le camp des sociaux-démocrates déjà combattus par Engels dans sa préface de 1891 à la *Guerre civile en France* (1). Le PCOF s'en tient à ce que Lénine considérait comme une *pierre de touche* pour éprouver la compréhension et la reconnaissance effectives du marxisme (2).

Inscrit dans l'histoire du mouvement communiste

En 1920, au congrès de Tours, la majorité des congressistes décidèrent de rompre avec le parti socialiste et la IIe Internationale, embourbés dans le réformisme, la collaboration de classes et le social-chauvinisme. Entraîné dans l'élan révolutionnaire provoqué par la Révolution d'Octobre 1917, le PCF qui venait de naître rallia la IIIe Internationale sur la base de ses *21 conditions* d'adhésion. Mais 40 ans plus tard, emmenée par Khrouchtchev, la couche de privilégiés qui s'était développée au sein de la société soviétique s'emparait du pouvoir en Union soviétique et la direction du PCF finit par la suivre dans la voie de la capitulation devant l'impérialisme et la bourgeoisie. Elle abandonna progressivement tout ce qui fait l'identité d'un parti communiste. Epargnant l'impérialisme français, la dénonciation de l'impérialisme finit bientôt par se limiter à celle des autres impérialismes, la lutte électorale dans le cadre du système et l'alliance avec le parti socialiste remplaça la lutte pour une rupture révolutionnaire avec le capitalisme, la *voie pacifique* pour un *socialisme à la française* se substitua à la révolution et à la « dictature du prolétariat ». Le PCOF se revendique du combat que les communistes initièrent dès cette époque pour travailler à la création d'un nouveau parti, dont les principales étapes ont été la création de la Fédération des cercles marxistes-léninistes en 1964, du Mouvement communiste français (ml) en 1966, puis du Parti communiste marxiste-léniniste de France (PCMLF) en décembre 1967. Il se revendique de la lutte de principes menée au sein du PCMLF contre la *révision* du marxisme-léninisme que constituait la *pensée Maotsétoung,* matrice de la sinistre *théorie des trois mondes*, jusqu'à la constitution, en septembre 1976, de l'Organisation pour la reconstruction du parti communiste de France (ORPCF). C'est dans cette histoire du mouvement communiste, de la Commune de Paris, de la révolution d'Octobre, de la IIIe internationale, puis du mouvement marxiste-léniniste des années 1960 et 1970 que s'inscrit le PCOF.

Fondé sous les auspices de la Commune

Le PCOF a été fondé le 18 mars 1979, jour anniversaire du soulèvement parisien qui a conduit à la victoire de la Commune de Paris. L'ORPCF avait posé 3 conditions à la convocation du congrès constitutif d'un nouveau parti communiste : la consolidation des bases idéologiques de l'organisation ; une avancée dans le travail politique pour *lier la vérité universelle du marxisme-léninisme à la réalité de notre pays* ; un début de travail pour édifier le parti de la classe ouvrière dans la classe ouvrière. Dans un contexte de division et de confusion induit par le révisionnisme khrouchtchévien, qui avait conduit à la rupture du PCF avec le marxisme-léninisme, et par le maoïsme, le travail pour unir les communistes ne fut pas simple. Mais même s'il était encore numériquement limité, ce fut pourtant bien un nouveau parti communiste, détachement reconnu du mouvement communiste international, marxiste-léniniste, et non un simple groupe de plus, qui vit le jour. Le parti devait encore se forger, recruter, renforcer son implantation dans la classe ouvrière et les masses populaires, mais il s'était doté de toutes les garanties pour pouvoir le faire : un programme, des statuts et un fonctionnement de parti communiste, une organisation petite mais solide et unifiée autour de sa direction. 40 ans après, le PCOF n'a certes pas atteint la taille et l'audience d'un *grand* parti communiste qui fait encore si cruellement défaut à la classe ouvrière et au peuple de note pays. Mais son existence même prouve que nos camarades, qui n'ont pas reculé devant l'ampleur de la tâche, avaient alors pris la bonne décision en convoquant son 1er congrès. Seul un véritable parti communiste pouvait en effet permettre aux éléments avancés de la classe ouvrière et du peuple de ne pas être emportés dans la *vague rose* de 1981. Seul un parti communiste, solide sur ses convictions, bien décidé à ne pas en rester à des dogmes, mais refusant de faire un bilan du socialisme avec les critères de la réaction, pouvait résister au tsunami des années 1990, quand les réactionnaires du monde entier voulurent proclamer tout à la fois, le triomphe du capitalisme et la fin de l'histoire, la disparition de la classe ouvrière et la mort définitive du communisme. Seul un véritable parti communiste pouvait donner à nos camarades ouvriers les armes nécessaires pour s'y retrouver dans la complexité d'un mouvement syndical éclaté, rongé par le réformisme et la collaboration de classe. Seul un vrai parti communiste solide sur ses principes pouvait développer, sans y perdre son âme, un large travail de front avec d'autres forces comme il le fit au moment du Front de gauche dans le cadre de son combat plus général pour un front populaire révolutionnaire autour de la classe ouvrière.

Organisé en fonction de ses objectifs révolutionnaires

Une des clés de la solidité du parti dans cette histoire mouvementée, c'est le parti lui-même, organisé selon la conception et les normes d'un parti de type léniniste. Les principales attaques contre le marxisme-léninisme ont porté sur la remise en cause du *parti d'avant-garde* et de son *rôle de direction révolutionnaire.* Le PCOF n'a jamais cédé à cette pression. Il s'est toujours efforcé de défendre les intérêts immédiats et à long terme de la classe ouvrière et des couches populaires en s'appuyant sur les éléments les plus conscients du mouvement ouvrier et populaire. Les tactiques qu'il a mises en œuvre pour ne pas en rester à de simples incantations sur la nécessité de la révolution, se sont toujours efforcées de partir de la situation réelle et concrète, avec l'objectif de faire grandir le niveau de mobilisation, de conscience et d'organisation, parce que, sans perspective et sans organisation, les mouvements spontanés ne peuvent remettre **durablement** en cause la dictature des classes dominantes. C'est en puisant sa force dans le centralisme démocratique pour l'élaboration et la mise en œuvre de sa ligne qu'il a pu commencer à s'imposer sur l'échiquier politique national avec sa personnalité, comme parti de la classe ouvrière, révolutionnaire et internationaliste. ★

1- Engels, préface de *la Guerre civile en France,* 18 mars 12891 : « Le philistin social-démocrate a été récemment saisi d›une terreur salutaire en entendant prononcer le mot de dictature du prolétariat. Eh bien, messieurs, voulez-vous savoir de quoi cette dictature a l'air *? Regardez la Commune de Paris. C'était la dictature du prolétariat. »*

2- Lénine, *L'Etat et la révolution*, août 1917 : « *Celui-là seul est un marxiste qui étend la reconnaissance de la lutte des classes jusqu'à la reconnaissance de la dictature du prolétariat. »*

Espagne

Radicalisation de la droite

Depuis les élections en Andalousie, la situation politique en Espagne s'est radicalisée. C'est ce que cet article, basé sur les analyses de notre parti frère, le Parti Communiste d'Espagne (marxiste-léniniste) se propose d'éclairer.

Le résultat des élections andalouses du 2 décembre a été marqué par la percée électorale du parti d'extrême droite, Vox, qui revendique sa filiation franquiste.

La radicalisation politique n'a pour l'instant qu'une expression électorale dans le camp de la droite, avec l'apparition de Vox qui, sous des présupposés réactionnaires, multiplie les critiques du statu quo actuel et revendique sans complexe la rupture du « pacte constitutionnel » de 1978 (1).

Si de la droite émergent des forces ouvertement réactionnaires qui remettent en question, au moins de façon formelle, le statu quo issu de la transition, à gauche, ce qui continue à dominer, c'est la confusion et la peur de rompre avec un cadre politique qui limite sérieusement les objectifs politiques du camp populaire.

Seule l'absence de cohérence et de coordination entre les forces de gauche a empêché jusqu'à aujourd'hui que le camp populaire récupère l'initiative politique.

Pour cela, le Front dont les classes travailleuses ont besoin ne peut pas se construire pour faire la même politique que la gauche institutionnelle a pratiquée jusqu'à aujourd'hui. (…) Elle doit poser le respect du droit à l'autodétermination des peuples d'Espagne, au lieu d'agiter le nationalisme espagnoliste comme chiffon pour faire s'affronter les travailleurs entre eux. Il faut que soit posée l'annulation immédiate des brutales réformes adoptées par le PSOE et, avec une intensité particulière, par le PP ces dernières années. Ce doit être un front qui, en fin de compte, définisse clairement les objectifs communs, dont les bases minimum font l'objet du programme en huit points du mouvement républicain.

Le fait qu'il existe une identité nationale propre, partagée par une partie substantielle (voire majoritaire) des classes populaires du Pays basque, de Catalogne et de Galice est quelque chose qui, tout au long de ces dernières années, n'a été niée que par les politiciens au service de ce qui a été appelé « Régime de 1978 ».

Mais au fil des années, il est apparu clairement également qu'il existe une identité commune de lutte entre les différents peuples d'Espagne. Pour preuve, la large mobilisation populaire qui a répondu à la brutale politique de réduction des budgets en 2010. Ce fut le dernier exemple de cette identité commune d'objectifs, capable d'unir toutes les couches populaires, sans distinction d'identité nationale.

Analysant les points contenus dans la récente proposition d'accord faite par le parti nationaliste catalan au gouvernement dirigé par le socialiste Sanchez, proposition attaquée avec une grande virulence par la droite, Vox et Cuidadanos, réunis dans une seule et même manifestation, le 10 février dernier, les camarades soulignent : de nombreux points font référence à des propositions d' « hygiène démocratique » élémentaire. Ainsi, par exemple, le point 8 (garantir la séparation des pouvoirs), le point 9 (il est indispensable de mettre fin à la limitation des droits humains), le point 12 (mettre fin à la complicité des corps de polices et de l'appareil judiciaire avec l'ultra droite), ou bien le point 19 (entreprendre un processus explicite de *défranquisation* et un débat sur la monarchie), etc.

Ce qui est en jeu, ce n'est pas la future approbation ou non du projet de budget de Pedro Sanchez, mais des projets politiques qui s'affrontent. L'un, approuvé par tout l'appareil du régime qui travaille activement et toujours plus clairement au retour du franquisme sans masque. L'autre, qui doit faire de la rupture définitive d'avec le franquisme et son héritière – la monarchie des Bourbons – et de la défense d'un nouvel Etat populaire, fédéral et républicain, l'axe d'un bloc uni contre le fascisme.

Non, ça n'est pas une simple tactique électorale qui a motivé toute la droite à convoquer la manifestation du 10 février à la Place de Colon ; c'est une tentative de surmonter sa crise en mettant à bas les libertés publiques conquises par la classe ouvrière et les peuples d'Espagne. Ce dont il s'agit c'est d'opposer à cette Espagne de castagnettes et de soumission, l'Espagne du travail et de la dignité ; l'Espagne qui a lutté pour le futur, pour la liberté et la démocratie dans les conditions les plus dures.

Régime de 1978 : nouvelle constitution adoptée par le congrès, après un travail préparatoire du parti héritier du franquisme, le roi et la gauche parlementaire. ★

Elections européennes de mai 2019

Nous publions la déclaration des partis et organisations marxistes-léninistes d'Europe concernant les prochaines élections européennes. Il est le fruit des discussions qui ont eu lieu lors de la dernière session de la Conférence régionale qui s'est tenue en juin 2018, à Paris (voir La Forge 597).

Cette conférence avait décidé de rendre publique une position commune début 2019, sur la base des critères marxistes-léninistes sur la nature impérialiste et réactionnaire de la construction européenne, qui n'a cessé de s'affirmer.

Non à l'Union européenne, l'Union des monopoles européens

Avec une Union européenne qui crée plus de chômage que de postes de travail, qui produit des réformes en faveur des patrons et dégrade les conditions des travailleurs.

Avec une Union européenne qui proclame que l'euro réduit l'inflation, alors que les populations subissent l'augmentation du coût de la vie – de la nourriture, des médicaments, des transports publics, de l'essence.

Avec une Union européenne qui prétend défendre la paix mais construit une armée européenne en lien avec l'Otan et qui mène des guerres pour protéger les investissements des entreprises européennes dans le monde.

Avec une Union européenne qui prétend défendre ses Etats membres mais qui édifie un Etat supra national qui les gouverne à travers des diktats.

Avec une Union européenne qui exige la libre circulation de la main-d'œuvre mais qui distille la xénophobie et la réaction pour diviser la classe ouvrière.

Avec une Union européenne qui prétend être le gardien de l'environnement et du climat mais qui laisse les multinationales polluer, piller les ressources et exporter leurs déchets vers l'Afrique.

Avec une Union européenne qui n'accepte pas que les peuples expriment leur opposition à l'UE, comme l'ont fait le peuple danois en 1992 et 2015, comme l'a fait le peuple irlandais en 2008, comme l'ont fait le peuple de France et celui des Pays-Bas en 2005, ou comme l'a fait le peuple du Royaume-Uni en 2017.

Avec un Parlement européen derrière lequel se dissimule l'oligarchie financière, que se disputent les partis traditionnels de l'austérité et les partis populistes qui développent la démagogie sociale, le chauvinisme et le racisme.

Nous, les peuples et les travailleurs des pays européens, nous devons dire « Stop », ça suffit !

Nous ne croyons plus vos mensonges. Vous ne pouvez ni ne voulez transformer cette Union des monopoles européens en quelque chose qui soit favorable aux travailleurs, aux peuples, à la jeunesse. Tous les faits prouvent le contraire. L'Union européenne est une construction impérialiste, néolibérale et belliciste au service des monopoles et des riches.

Défendre l'Union européenne et ses valeurs qui sont celles de l'oligarchie financière ne protège pas des forces d'extrême droite, nationalistes et fascistes, et ne permet pas une coopération internationale et un travail en commun avec les autres nations, qui échapperaient au diktat de l'UE des monopoles Dans de nombreux pays, les peuples protestent, font grève et manifestent contre les conséquences de la politique menée par l'UE et les gouvernements de ses Etats membres. Nous soutenons ces protestations et nous en sommes partie prenante. Nous défendons le droit de tous les peuples et nations à la souveraineté, à déterminer leur avenir.

Cela ne peut pas se réaliser en mettant un bulletin dans l'urne aux élections du Parlement européen en mai 2019.

Nous développons la solidarité internationale et combattons les politiques nationalistes et chauvines. ★

Février 2019

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

CIPOML

Signataires : les Partis et organisations d'Europe, membres de la Conférence Internationale de Partis et Organisations Marxistes-Léninistes Organisation pour la Construction d'un Parti Communiste des Ouvriers d'Allemagne ; Parti Communiste des Ouvriers du Danemark, APK ; Parti Communiste d'Espagne (marxiste-léniniste), PCE (m-l) ; Parti Communiste des Ouvriers de France, PCOF ; Mouvement pour la Réorganisation du Parti Communiste de Grèce 1918-1955 ; Plate-forme Communiste pour le Parti Communiste des Ouvriers d'Italie ; Organisation Marxiste-Léniniste Révolution de Norvège ; Parti du Travail de Turquie, EMEP.

Sur la situation au Burkina Faso

L'évolution récente de la situation nationale est marquée par la recrudescence des multiples attaques terroristes dans de nombreuses zones du pays principalement le Nord, l'Est, le Sud-Ouest, le Nord-Ouest et l'Ouest. Ces attaques ciblées frappent les Forces de Défenses et de Sécurité, les installations militaires, les postes de police et de gendarmerie, les populations civiles, les centres de santé et les écoles, faisant des dizaines de victimes, des dégâts matériels importants, semant la désolation au sein des populations déjà confrontées à la grande pauvreté et à la misère.

Malgré les annonces multiples du pouvoir sur les mesures prises pour endiguer cette escalade, la présence ostentatoire des forces militaires étrangères au Burkina Faso et dans la sous-région ouest africaine, comme Barkhane, le G5 Sahel, ces attaques se multiplient. Elles traduisent l'incapacité notoire du pouvoir MPP et ses maîtres impérialistes à gérer la situation.

Depuis l'insurrection populaire d'octobre 2014 qui a chassé l'autocrate Blaise Compaoré du pouvoir et ébranlé profondément l'ordre néocolonial au Burkina Faso, l'esprit révolutionnaire a gagné les couches profondes de notre société, en mouvement depuis ces grandes luttes insurrectionnelles et populaires, pour leurs droits, pour les libertés, contre la corruption et l'impunité, et pour l'émancipation nationale et sociale véritables. Cette insurrection a semé la panique au sein de la bourgeoisie réactionnaire et des forces impérialistes, en particulier l'impérialisme français, qui ont exfiltré et installé le dictateur Blaise Compaoré, son frère et d'autres partisans du défunt régime en Côte-d'Ivoire, à proximité de notre pays. Les attaques armées ces derniers temps visent à faire regretter à notre peuple l'insurrection en le terrorisant et en l'amenant à accepter une trêve sociale et l'union sacrée pour faire face aux menaces de chaos et de guerre civile réactionnaire. Il s'agit de consacrer l'impunité, la corruption et la domination néocoloniale de notre pays. Ces attaques, dans leur signification profonde, relèvent d'actions contre-révolutionnaires, réactionnaires et contre-insurrectionnelles avec la complicité active des puissances impérialistes (notamment la France), dans le cadre des accords militaires et de défense avec les néocolonies. Sous le couvert de la lutte contre le terrorisme, toute la bande sahélo-saharienne est devenue une place forte avec l'installation des bases militaires françaises, américaines et de troupes militaires de pays de l'Union européenne (allemandes, entre autres) pour protéger leurs intérêts stratégiques. Elles rivalisent avec d'autres pays comme la Chine, la Turquie, l'Inde, le Brésil, dans cette zone riche en ressources minières et agricoles.

Sur le plan social et économique, la situation est marquée par les conséquences dramatiques de la crise du système impérialiste mondial et ses répercussions dans un pays dominé comme le Burkina Faso. La classe ouvrière, les populations des zones urbaines et rurales sont confrontées à une misère effroyable avec toujours des difficultés d'accès à l'eau potable, à l'éducation, à la santé, à une alimentation saine, etc. La jeunesse, frappée par le chômage massif et sans perspective, prend le chemin de l'émigration dans d'autres pays d'Afrique, en Europe, aux Amériques, quitte à périr dans les forêts, les déserts et les mers. Les régions objets d'attaques comme le Sahel et l'Est du pays, malgré les ressources importantes, sont peu aménagées et administrées, faisant ainsi de la jeunesse de cette zone un terreau fertile pour les réseaux criminels et terroristes.

Dans cette situation complexe et tendue, le PCRV dénonce les manœuvres de la bourgeoisie réactionnaire, toutes tendances confondues, sur ordre de l'impérialisme pour briser l'esprit révolutionnaire et étouffer le mouvement populaire. Leur objectif central est de sauver l'ordre néocolonial.

Pour le PCRV, on ne peut séparer la lutte contre le terrorisme de la lutte contre la domination impérialiste de notre pays, pour les droits sociaux, démocratiques et contre l'impunité des crimes de sang et des crimes économiques, pour la révolution.

Notre peuple a accumulé une riche expérience dans le cadre de l'insurrection et de la résistance victorieuse contre le putsch de type fasciste de septembre 2015. Il peut et doit s'appuyer sur cette riche expérience pour s'organiser de façon indépendante des forces de la bourgeoisie et de l'impérialisme pour faire face à la situation actuelle. Le PCRV appelle la classe ouvrière et le peuple à dénoncer et combattre la domination, l'exploitation et l'occupation des forces impérialistes et exiger le démantèlement des bases militaires étrangères installées dans notre pays et dans la sous-région.

- Développer la solidarité avec les soldats, policiers, gendarmes, sous-officiers, officiers honnêtes et exiger l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail
- Développer la solidarité avec les autres peuples de la sous-région
- Développer la solidarité avec le peuple et la jeunesse des pays impérialistes principalement la France, impérialisme dominant dans notre pays.
- S'organiser pour avancer et défendre ses revendications et pour la révolution, solution à la crise actuelle. ★

Parti Communiste Révolutionnaire Voltaique (PCRV)

Soudan

Le peuple soudanais en lutte pour le pain, la liberté et la paix

Depuis plus de deux mois, le Soudan connaît un mouvement de contestation populaire sans précédent. Le mouvement a éclaté le 19 décembre dans plusieurs villes du pays pour protester contre le triplement du prix du pain et l'augmentation de 50 % du prix de l'électricité et des carburants.

Confronté à une grave crise économique, amputé de sa production pétrolière depuis la sécession en 2011 du Sud-Soudan et empêtré dans la sale guerre qu'il mène au Darfour contre les minorités ethniques de cette région – qui ont valu à Omar el-Bechir un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale –, le régime soudanais n'est plus en capacité de faire face aux besoins économiques et sociaux de la population.

Comme l'ont expliqué les organisations démocratiques soudanaises présentes en France au cours d'une réunion en vue de la création d'un collectif de solidarité avec les luttes du peuple soudanais contre la dictature du régime de Omar El-Bechir, cette hausse a servi de détonateur car, très vite c'est le régime lui-même qui a été au centre de la contestation et ce dans tout le pays. La preuve : alors que le gouvernement est revenu sur cette hausse, non seulement les manifestations ont continué mais se sont amplifiées, portant aussi les exigences de justice, de liberté et de paix.

Contrairement aux mouvements populaires de 67 et de 85 où la mobilisation s'était limitée à la capitale, celui-ci concerne l'ensemble du pays et différents secteurs de la population. C'est cette dimension qui, pour la première fois dans l'histoire du pays, a poussé l'opposition (partis politiques, syndicats dissidents, associations démocratiques, une partie du mouvement islamiste et l'Association des professionnels soudanais (APS), qui regroupe notamment des médecins, des enseignants et des ingénieurs organisés dans des syndicats autonomes qui joue un rôle important dans la mobilisation) à se regrouper autour d'une plate-forme politique, la « Déclaration pour la liberté et le changement ». Une caractéristique importante de ce mouvement : la participation active des femmes et des jeunes.

Le régime a répondu par la répression avec utilisation d'armes et de gaz lacrymogènes interdits (fournis notamment par Israël). Le bilan officiel donne 57 morts mais le régime maquille les chiffres et les faits, procédant à des enterrements express pour brouiller les pistes et contenir les mobilisations. Depuis l'instauration de l'état d'urgence, le 22 février, la répression s'est intensifiée. Au début du mouvement, le régime reconnaissait détenir 800 prisonniers politiques, on serait à 4 000 aujourd'hui. Sur les 157 femmes arrêtées, on ne connaît le lieu de détention que d'une trentaine d'entre elles, on ignore tout du sort des autres. Parmi elles, des femmes très âgées.

Le régime souffle le chaud et le froid, procédant à des arrestations, libérant une ou quelques personnes puis les réincarcérant, en achetant d'autres, créant ainsi un climat de suspicion généralisée. Tortures, menaces, viols, mesures dégradantes font également partie de l'arsenal répressif.

Le régime est ébranlé mais pour l'instant l'armée lui reste fidèle. Il peut aussi compter sur le soutien de l'Egypte, des monarchies du Golfe et de la Turquie à laquelle il vient de céder, pour 99 ans, moyennant un gros chèque d'investissement, l'île de Suakin sur la mer Rouge pour l'implantation d'une base militaire turque. Quant à l'Union européenne, elle s'en accommode car le régime collabore avec elle en matière de renseignement antiterroriste et de contrôle des flux migratoires.

Même si, depuis l'instauration de l'état d'urgence, les rassemblements ont diminué, la volonté d'en finir avec ce régime dictatorial et corrompu s'enracine et s'amplifie et il n'est pas dit que les « alliés » d'Omar El-Béchir voleront à son secours pour lui sauver la mise si la mobilisation populaire venait à le « dégager ». ★

Bouteflika dégage ! (suite de la p.16)

●●● traditionnelles et n'en déplaise au Premier ministre, Ouyahia, il n'est manipulé par personne, ni de l'intérieur, ni de l'étranger. Ne pouvant discréditer les révoltés, le pouvoir a tenté en vain de leur faire peur en rappelant le sort de la Libye et de la Syrie, l'échec des « printemps arabes » et la terrible guerre civile qui a fait 200 000 victimes dans les années 1990. Mais la menace du retour au « chaos avec tout ce qu'*il peut entraîner comme crises et malheurs* » ne fonctionne plus comme éteignoir des luttes. Et la dernière proposition du président pour désamorcer le mouvement (réunir après son élection une conférence nationale qui convoquera une nouvelle élection anticipée à laquelle il s'engage à ne pas se présenter) est d'un ridicule pathétique. Elle cache mal l'embarras des forces qui, « derrière le rideau », se partagent le pouvoir et s'y accrochent.

Ceux qui ne veulent pas lâcher le pouvoir

Sur le plan économique et financier, le régime est entre les mains des oligarques qui doivent leur fortune et leur pouvoir aux commandes de l'État et à la rente pétrolière. Le prototype en est Ali Haddad qui dirige le Forum des chefs d'entreprises (FCE), lui-même PDG d'une entreprise de BTP qui s'est gavé des deniers publics. Il est très lié au frère du président, Saïd Bouteflika, membre du FCE, réputé être celui qui tire tirer les ficelles de sa marionnette de frère. Haddad et le FCE financent les campagnes du candidat Bouteflika et se sont prononcés pour un cinquième mandat.

Les gradés les plus élevés de l'armée sont les piliers du régime. A leur tête, fidèle parmi les fidèles, se trouve Ahmed Gaïd Salah : chef d'état-major depuis 2004, il gère le plus gros budget du pays. Il s'est longtemps flatté d'être le garant de la neutralité de l'armée, une posture qu'il a abandonnée en traitant les manifestants d'ingrats. Il est le premier à avoir brandi l'épouvantail de la « main étrangère ».

Les dirigeants syndicalistes ne sont pas en reste. Le secrétaire de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi-Saïd est un ami personnel de Bouteflika. Il s'est toujours gardé de toute contestation de la politique gouvernementale au nom du « dialogue à la place de la grève ».

Tous embarqués dans le même bateau, ces oligarques du Forum des chefs d'entreprises, ces militaires haut gradés, ces syndicalistes de l'UGTA et toute une noria de partis politiques, dont les deux formations de la majorité présidentielle (le FLN et le RND), bref, tous ceux qui « vont à la soupe », ne veulent pas reculer et feront tout pour sauver le statu quo.

Les première fissures

Pourtant, le clan au pouvoir commence à se fissurer sous les coups de boutoir des manifestants. Une dizaine de chefs d'entreprises viennent de critiquer leur direction en déclarant qu'ils « n*e peuvent rester sourds* à *l'expression populaire à laquelle ils adhèrent complètement* ». Même le chef d'état-major a mis de l'eau dans son vin. Dans son dernier discours, il s'est gardé d'insulter le peuple algérien et s'est contenté d'assurer que l'armée s'engageait à garantir la sécurité de l'élection. Mais c'est surtout chez les associations d'anciens combattants de la guerre d'indépendance que le « moudjahid Bouteflika » perd ses partisans. L'association des anciens du MALG (service de renseignement de l'ALN pendant la guerre d'indépendance) a déclaré que le peuple « a déjà voté le rejet pur et simple du cinquième mandat et de tout ce qui va avec ». L'organisation des Enfants de Chouhada (enfants de combattants morts pendant la guerre de libération) a apporté son « soutien au mouvement populaire qui rejette le cinquième mandat ». La puissante Organisation nationale des Moudjahidin a dénoncé des affairistes sans scrupules qui « *grâce à leurs liens au sein de la hiérarchie du pouvoir, ont pu accumuler des fortunes considérables en un temps record* ».

Dans les sphères proches du pouvoir, on commence à se poser la question de la pertinence de la candidature Bouteflika. Parmi la dizaine de candidats sur lesquels le Conseil constitutionnel doit se prononcer le 13 mars, certains, comme le dirigeant du parti islamiste MSP et l'ancien chef du gouvernement Ali Benflis, ont indiqué qu'ils se retiraient des listes. Pour les manifestants, c'est une première victoire qui en appelle d'autres. **Nous exprimons notre soutien à ce mouvement qui traduit les aspirations démocratiques et les exigences sociales d'une grande partie des masses populaires d'Algérie, notamment celles de la jeunesse.** ★

Sénégal

Réélection du candidat de la finance et de l'impérialisme

Macky Sall a été réélu président de la République du Sénégal pour 7 ans, dès le premier tour, avec 57,26 % des suffrages exprimés. Il a su tirer parti des problèmes rencontrés par ses deux principaux rivaux qui, plombés par des accusations de malversations financières, n'ont pas pu faire acte de candidature. Dans ces conditions, Macky Sall a pu s'imposer comme le candidat de l'impérialisme. Depuis 2012, il a développé une politique de grands travaux de prestige : un aéroport international, le musée des civilisations noires, deux stades, un pont international avec la Gambie, des centrales solaires, des autoroutes, une ligne de TER de 35 km entre Dakar et une ville nouvelle où l'on va édifier des lofts dont on ne voit pas bien qui pourra les acheter ou même les louer, sauf des touristes et des expatriés. Cette politique fait les affaires des monopoles internationaux et permet au FMI et à la Banque mondiale de présenter le Sénégal comme le bon élève de l'Afrique avec un taux de croissance de 7 % en 2018. Mais c'est une croissance extravertie, avec un PIB alimenté par de l'investissement étranger qui ne profite qu'à une minorité de Sénégalais et creuse les inégalités avec la majorité.

Le Sénégal compte 16 millions d'habitants dont 47 % vivent sous le seuil de pauvreté. Dominée par les pratiques traditionnelles, l'agriculture y emploie 60 % de la main-d'œuvre, mais ne parvient pas à assurer l'indépendance alimentaire du pays. Elle ne peut absorber les 250 000 jeunes qui, chaque année, arrivent sur le marché du travail. 54 % de la population a moins de 20 ans et un tiers est au chômage. Beaucoup de jeunes, diplômés ou non, font de petits boulots et rêvent de s'expatrier en Europe… Mais Macky Sall a un but : faire du Sénégal un pays émergent, avec comme modèle l'émirat de Dubaï !

En 2012, son programme avait suscité de grands espoirs avec l'annonce de 3 objectifs prioritaires : l'accès à l'eau, l'équipement en électricité, la construction d'un réseau de routes praticables en toute saison. Mais sous la pression des multinationales, il a privilégié un développement tape-à-l'œil. Le réseau de routes est devenu un tronçon d'autoroute, dans les villages la population souffre de la soif. 100 000 paysans pauvres viennent chaque année grossir les bidonvilles qui cernent Dakar déjà surpeuplée avec 3 millions d'habitants. La Banque mondiale, le FMI et tous les pays impérialistes continuent de privilégier les grands travaux plutôt que les équipements qui amélioreraient la qualité de vie du peuple. Le 17 décembre 2018 à Paris, le gouvernement sénégalais a demandé à ses partenaires internationaux des prêts à hauteur de 4,35 milliards d'euros pour la période 2019 à 2026. Les bailleurs de fonds lui en ont accordé le triple, une façon très explicite d'exprimer leur choix du candidat à l'élection à la présidence. Ce qui n'a pas empêché la Banque mondiale et le FMI de mettre en garde les autorités sénégalaises sur le risque de surendettement ! La comparaison avec Dubaï n'est pas fortuite. A partir de 2021, le Sénégal va produire du pétrole et du gaz. La manne des hydrocarbures va attirer de nouveaux investisseurs étrangers s'ajoutant aux principaux créanciers qui sont aujourd'hui la France et la Chine.

Contrairement à une pratique habituelle en Afrique, aucun candidat n'a saisi le Conseil constitutionnel pour fraudes caractérisées. Mais Macky Sall sait que sa victoire est fragile, que les candidats d'opposition ont fait globalement un bon score et, surtout, que les travailleurs et la jeunesse commencent à se mobiliser et exigent que les promesses de 2012 soient tenues. L'homme politique qui pourrait cristalliser le mécontentement s'appelle Ousmane Sonko. C'est un inspecteur des impôts qui a dénoncé des cas de corruption et de fraude fiscale. Dans un livre intitulé *Pétrole et gaz au Sénégal - Chronique d'une spoliation,* il s'attaque au président et à son frère, Alioune Sall, qui est à la tête d'une compagnie pétrolière et qu'il accuse de « corruption, de viol de la Constitution et du code pétrolier ». Pour cette raison, il a été radié par décret présidentiel « pour manquement au devoir de réserve ». En mettant dans son programme la sortie du franc CFA, il s'est démarqué des autres candidats et a soulevé les espoirs des anti-impérialistes dans la jeunesse, les travailleurs, la diaspora et chez les entrepreneurs déçus par leur gouvernement qui offre les chantiers publics aux monopoles étrangers. ★

Impérialistes, bas les pattes du Venezuela !

Le coup préparé et mis en œuvre par les puissances impérialistes pour renverser Maduro et mettre en place leur marionnette, Guaido, n'a pas réussi. Elles ne renoncent évidemment pas et, pour cela, elles étouffent l'économie du Venezuela. Le peuple, qui subit les conséquences de ce blocus, fait bloc contre la menace d'intervention militaire, qu'elle soit directement menée par l'impérialisme US ou qu'elle soit l'œuvre de mercenaires de l'impérialisme. Les peuples d'Amérique latine et des Caraïbes ont été les premiers à exprimer leur solidarité avec la résistance du peuple vénézuélien : cette mobilisation anti-impérialiste fait souvent le lien avec la dénonciation des régimes réactionnaires alliés des USA, comme on le voit notamment au Brésil. En France, des rassemblements, comme à Pau, à Grenoble (voir notre site) ont eu lieu, à l'initiative de différentes organisations, dont notre parti. A Paris, un meeting a rassemblé une centaine de participants, sur le thème : Trump, Macron, Bolsonaro, pas touche au Venezuela. Nous publions l'intervention de notre parti à ce meeting et appelons à poursuivre ce travail d'explication sur la situation et de dénonciation de l'ingérence de l'impérialisme français. C'est sur cette question qu'il est possible de faire l'unité entre les forces qui ont des appréciations divergentes sur la nature du régime vénézuélien. Pour nous, il faut aussi « faire bloc » contre les puissances impérialistes, notamment l'impérialisme français.

Intervention de notre parti au meeting de solidarité avec le peuple vénézuélien

Notre réunion s'inscrit dans la mobilisation internationale contre les ingérences des puissances impérialistes qui visent à renverser le gouvernement vénézuélien et mettre la main sur les importantes richesses pétrolières et minières de ce pays. C'est une étape dans le travail de mobilisation qu'il faut développer en France pour faire grandir l'opposition à la participation de l'impérialisme français à cette agression contre un peuple.

C'est l'impérialisme étasunien, aujourd'hui avec Trump, qui est à la manœuvre, il est suivi par ses alliés sud-américains du groupe de Lima et par plusieurs Etats européens, dont l'impérialisme français qui joue une fois encore le rôle d'entraînement au sein de l'UE. C'est Macron qui a été le premier chef d'Etat de l'UE à reconnaître l'usurpateur Guaido.

Il y a continuité et accélération de la politique étasunienne vis-à-vis du Venezuela, d'Obama à Trump.

Une des principales raisons de cette accélération est liée à la volonté de l'impérialisme US de contrer l'expansion de l'influence de la Chine et de la Russie en Amérique latine et plus particulièrement au Venezuela, qui a les plus importantes réserves pétrolières du monde, tout près des côtes étasuniennes et qui a des richesses minières importantes (or, coltran).

Si Macron s'est précipité pour soutenir le coup de force de Guaido, l'homme de la droite et de l'extrême droite réunie, c'est parce qu'une fois encore, l'impérialisme français veut être à la table de ceux qui veulent se partager les richesses de ce pays. Guaido a promis aux Européens de participer à la reconstruction du Venezuela : Bouygues, Vinci, Veolia et les autres monopoles spécialisés dans les infrastructures, sans oublier le cimentier Lafarge et les banques, sont sur les rangs.

« Le Venezuela peut payer » se disent les banquiers.

Et il y a évidemment Total, qui connaît bien le Venezuela, les caractéristiques de son pétrole, et qui a formé de nombreux ingénieurs et techniciens.

Mais il y a aussi les intérêts de l'impérialisme français en Guyane, une colonie, et du centre de lancement des fusées européennes, à Kourou. C'est cette colonie qui fait dire à Macron que la France est aussi présente sur le continent sud-américain.

Trump et tous ceux qui participent à cette agression pensaient, comme ils disent, régler l'affaire très vite. Ils se sont trompés. Et, du coup, ils veulent étouffer l'économie, plonger la population dans la misère, en espérant que les putschistes en profiteront. D'où la campagne effrénée sur la nécessité de l'ingérence humanitaire.

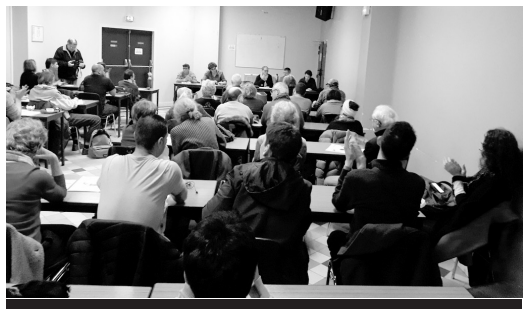

Paris : Meeting de Solidarité

Elle a pour le moment échoué, parce que le peuple vénézuélien ne veut pas se laisser dominer par l'impérialisme US qui l'affame. Ce sentiment et cette détermination ont été sous-estimés par les impérialistes et par les putschistes. C'est cette conscience anti-impérialiste que les organisations révolutionnaires développent et organisent aujourd'hui, comme le font nos camarades du Parti communiste marxiste-léniniste du Venezuela.

Ce sentiment et cette détermination ont débordé des frontières et mobilisent les peuples d'Amérique latine et des Caraïbes. Je ne prends qu'un exemple : ce qui se passe en Martinique, où des mobilisations se développent, impulsées par les organisations démocratiques, anticolonialistes, comme le Conseil National des Comités Populaires.

Elles touchent aussi le cœur de la puissance impérialiste étasunienne, où il n'y a pas que des réactionnaires vénézuéliens qui s'expriment, soutenus par l'administration Trump.

Pour terminer, nous voulons insister sur l'importance de travailler à renforcer le mouvement qui s'oppose à l'ingérence impérialiste et à l'agression contre le Venezuela. Le collectif qui s'est mis en place y contribue. Nous avons réussi à surmonter nos différences, qui existent, notamment sur la question de la politique du gouvernement vénézuélien, pour mettre en avant ce qui doit nous unir :

La dénonciation de l'impérialisme US et de sa politique de domination et d'agression contre les peuples du continent sud-américain ;

La condamnation de l'impérialisme français qui, une fois encore, défend les intérêts des monopoles français et qui veut dicter sa loi à un peuple ;

La nécessité de soutenir la résistance du peuple du Venezuela, sous toutes ses formes et de la faire connaître largement. ★

Paris, le 6 mars 2019

Algérie

Bouteflika dégage !

Victime en 2013 d'un accident vasculaire cérébral, impotent, incapable de s'exprimer avec la parole et communicant difficilement par écrit, Abdelaziz Bouteflika brigue néanmoins un cinquième mandat présidentiel lors de l'élection prévue le 18 avril prochain. Des dizaines de milliers d'hommes, de femmes, de jeunes surtout, heureux de braver tous ensemble l'interdiction, fiers de montrer une Algérie debout et digne, exigent calmement mais avec détermination, que celui-ci dégage et finisse ses vieux jours loin du pouvoir. Leur nombre augmente chaque vendredi, jour des grands rassemblements. Le premier, le 22 février, réunissait principalement des hommes adultes. La jeunesse scolaire et universitaire est entrée massivement dans la lutte le 1er mars et, le 8 mars, c'est au tour des femmes de se mettre en marche, au moins aussi nombreuses que les hommes dans des villes aussi différentes que Constantine ou Oran.

Les manifestations couvrent l'ensemble du territoire, l'Oranais, les Aurès, la Kabylie, le sud algérien et même dans les oasis du Sahara… Le pouvoir a ainsi réussi le tour de force de réaliser l'union contre lui de toutes les régions, métropoles et villages, ville et campagne.

Une des caractéristiques de ces manifestations c'est, jusqu'à présent, le sang-froid des forces de l'ordre, l'absence quasi totale de casse et le faible nombre d'interpellations. La jeunesse algérienne fait preuve d'un grand esprit de responsabilité, concentrée qu'elle est sur un objectif limité : faire en sorte que Bouteflika ne se représente pas à l'élection présidentielle. Comme le disait un étudiant : « *Nous savons très bien que la question de l'après-Bouteflika se pose mais chaque chose en son temps ; aujourd'hui nous ouvrons l'avenir pour une alternative possible. Son contenu, ce sera pour plus tard.* »

Pour désamorcer la colère des étudiants, le gouvernement a décidé d'avancer la date des vacances du 21 au 10 mars, de les prolonger jusqu'au 4 avril et de fermer les résidences universitaires pendant la durée des vacances.

Cet énorme mouvement populaire a surpris le pouvoir et les cercles de l'opposition. Il a éclaté en dehors des structures politiques ●●●

Suite p. 15

Dir. publication C. Pierrel - Imprimerie CAVA Expressions - 5 Rue Guy Moquet - 95100 Argenteuil - Tél. : 01 43 58 26 26 - Commission paritaire - 0413P865753- N°ISSN 0242-3332